



À LA DÉCOUVERTE DES VILLES ET VILLAGES

« Les papiers collés » de Braque et Picasso ont disparu. Mettez-vous dans la peau d'un détective privé et menez l'enquête à **Sorgues**.

INTRIGUEDANSLAVILLE.FR



N°3923

l'echo du mardi

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

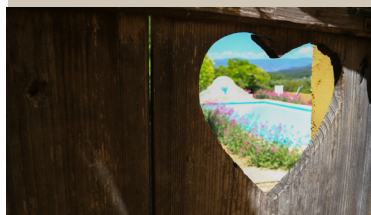
14 juillet 2020

ACTUALITÉ

Pages 2 à 5

Echange de maisons

La Région Sud est la plus plébiscitée

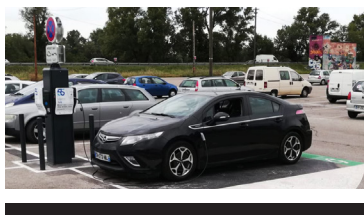


POLITIQUE & TERRITOIRE

Page 7

Jonquerettes

Le Grand Avignon y installe sa 17^e borne pour voiture électrique



ÉCONOMIE

Pages 8 & 9

Panneaux solaires

Ikea vise les particuliers



CULTURE

Pages 12 & 13

Les rendez-vous culture et loisirs

JURIDIQUE

Pages 15 à 19

Annonces légales et Appels d'offres

Scolarité pendant le confinement - Pages 10 & 11



La fracture sociale est aussi numérique

© lekandra Szzi - stock-adobe.com

DÉCRYPTAGE

Formée par le Centre de psychanalyse et de psychothérapie d'Avignon (CFPP), Valérie Bisogno a suivi un cursus psychanalytique, linguistique et philosophique englobant les divers courants de pensée Freudiens, Jungiens, Kleinéniens et Lacaniens.

« *Ce qui ne vient pas à la conscience revient sous forme de destin* »,
Carl Gustav Jung, 1957

« J'ai été tout d'abord infirmière avant de devenir psychanalyste. Ce qui a déclenché cette envie tient en deux mots : 'devenir soi'. Car c'est bel et bien le cadeau que l'on peut s'offrir pour édifier sa vie et cela quel que soit son âge. L'objectif d'une psychanalyse ? Aller mieux en toute circonstance et dans tous les aspects de sa vie. C'est vrai pour les enfants, les couples, les adolescents ainsi que les adultes. Cela peut concerner des problèmes liés aux addictions, à la dépression, à la somatisation : stress, douleurs, fatigue, asthme, maux de tête, migraine, paralysie inexplicable, à l'échec affectif et/ou professionnel, aux phobies, aux troubles alimentaires, à des difficultés dans la parentalité et également à la préparation de l'accouchement. La psychanalyse dont Sigmund Freud est le père fondateur est basée sur l'écoute de l'inconscient et permet, à travers les paroles de l'analysant, de pister les dysfonctionnements psychiques qui le freinent dans le déroulement de sa vie. C'est une cure par la parole qui permet de débusquer les compulsions (répétitions). Le but ? Mettre au jour nos névroses : troubles de l'humeur, anxieux, obsessionnels compulsifs, de la personnalité. Que faire ? Dès qu'une problématique surgit, il est nécessaire de s'auto-analyser, d'entrer en introspection, ainsi l'analysant change de posture, se distancie de ses émotions repérant, examinant les situations, faisant des liens avec des circonstances déjà vécues par lui ou des membres de sa famille jusqu'à des temps parfois très reculés. Lorsque la problématique est conscientisée, ses effets pervers s'ame-

nuisent, voire disparaissent. Ainsi, lorsque l'on travaille sur soi, on se libère tout autant que les siens puisque l'on touche à l'inconscient collectif d'une famille. Au tout début, je reçois l'analysant qui me confie son histoire puis nous travaillons sur son inconscient, structuré entre 0 et 6 ans. Je vais cheminer, à ses côtés, passant en revue tous les stades de la psychogenèse : son identification à sa mère, à son père, le passage au stade œdipien. Je vais repérer, au fur et à mesure des séances, les dysfonctionnements intervenus lors de cette petite enfance ainsi que sur le plan de la psychogénéalogie, sujets sur lesquels nous agissons ensemble. »

Propos recueillis par
Mireille Hurlin

Bibliographie succincte pour nos lecteurs de Valérie Bisogno pour appréhender la psychanalyse : 'Aïe, mes aïeux !' d'Anne Ancelin Schutzenberger. 'La psychopathologie de la vie quotidienne' de Sigmund Freud où Freud démontre que l'inconscient est à l'œuvre dans nos faits et gestes au quotidien. 'Tout est langage' de Françoise Dolto dans ce recueil, dialogue avec des parents sur des questions relatives à l'éducation et donne des pistes de réflexion. Valérie Bisogno.
www.psychanalyste-avignon-vaucluse.com



Covid-19

Un réel impact sur le nombre de décès

L'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) vient de faire paraître une étude sur l'impact du Covid-19 sur les décès. Plus de 26% de décès supplémentaires ont été enregistrés entre mars et la mi-avril touchant les communes les plus denses en termes de sur-mortalité. Du 2 mars au 19 avril 2020, 22 140 décès supplémentaires, soit 26% de plus, toutes causes confondues, ont eu lieu par rapport à la moyenne des décès survenus durant la même période

entre 2015 et 2019. L'excédent des décès augmente nettement à partir de la semaine du 16 mars puis a tendance à se réduire à partir de la semaine du 6 avril. Cette sur-mortalité touche autant les hommes que les femmes et est d'autant plus forte pour les personnes les plus âgées. L'Île-de-France et le Grand Est sont les régions les plus touchées par cet excédent de mortalité. La hausse des décès est plus forte dans les territoires densément peuplés bien que la population y soit en moyenne

plus jeune. En Vaucluse, l'excédent de décès est de 1,12 fois supérieur entre le 2 mars et le 19 avril 2020 rapporté à la moyenne de celui de la période de comparaison. Dans les communes denses, les décès ont été 1,49 fois plus nombreux par rapport à la période de comparaison. La population la plus touchée par la mortalité est celle des 65-85 ans et plus, les hommes étant un peu plus touchés que les femmes.

Source : Insee. Noël Gaspard, Bertrand Kauffmann et Aline Labosse. 11 mai 2020

Vaison Ventoux

Bernard Sorbier pose son regard sur le territoire

Dans le cadre de son plan intercommunal de relance de l'économie locale, la Communauté de communes Vaison Ventoux présente 'Un regard sur le territoire', une série de vidéos originales réalisées par Bernard Sorbier, comédien et chanteur, également journaliste et chroniqueur. Figure locale du Pays Vaison Ventoux, connu par les uns sous la casquette d'artiste mêlant chanson, comédie, poésie, et par les autres sous celle de journaliste à La

Provence et chroniqueur à France Bleu Vaucluse, Bernard Sorbier a proposé un projet atypique à Vaison Ventoux. Celui de tourner une cinquantaine de vidéos très courtes mêlant découvertes du patrimoine, artistes rencontrés au détour d'un chemin, lieux ou personnages insolites, le tout destiné à une diffusion sur internet et les réseaux sociaux tout au long de l'été. Chantant les louanges des châteaux et cabanons provençaux parsemés ici et

là en Vaison Ventoux, s'arrêtant un instant à Puyméras et Crestet, l'artiste aux multiples facettes pose, au gré de ses rencontres, un regard teinté d'humour et décalé. Des clins d'œil légers, truffés d'anecdotes ou de références à la Provence qu'il aime, qui donnent envie de (re) découvrir le Pays Vaison Ventoux sous un angle nouveau.

Les vidéos sont à retrouver sur Facebook : @SorbierEnVaisonVentoux. YouTube : Sorbier en Vaison Ventoux.

Le Thor

Réouverture de l'Auditorium le 11 décembre

L'Auditorium départemental Jean-Moulin, situé au Thor, rouvrira ses portes le 11 décembre prochain. Conçue en 1982, la salle de spectacle avait été fermée au terme de la saison culturelle 2018-2019 en raison de travaux programmés par le Département, propriétaire de l'établissement qui offre une jauge de 600 places ainsi que des locaux dédiés à l'enseignement musical. Les travaux, d'un montant de 1,21 M€, consistent en la mise en

accessibilité de l'ensemble du bâtiment et de ses accès et en l'ajout de 11 places pour les personnes à mobilité réduite ; en l'agrandissement de l'ouverture de la régie sur la salle de spectacle et en l'amélioration du système de chauffage et de climatisation grâce à la réfection des réseaux hydrauliques et aérauliques, au remplacement de la centrale de traitement d'air... Les travaux devraient être achevés fin septembre. La cantatrice Nathalie Dessay ouvrira la saison avec un répertoire de Nougaro le

11 décembre à 20h30 ; la danseuse Marie-Claude Pietragalla offrira 'La femme qui danse' jeudi 4 février à 20h30 ; le collectif de danseurs de hip hop Pockemon crew 'Silence on tourne' dimanche 18 avril à 17h et le comédien et chroniqueur François Morel avec 'J'ai des doutes' samedi 8 mai à 20h30.

La direction de l'Auditorium sera assurée par Pierre Guiral, ancien directeur de l'Opéra et du Conservatoire d'Avignon et professeur de chant lyrique.

BACCALAURÉAT

400€ pour les mentions 'Très Bien'

Le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur vient d'accorder une bourse d'un montant de 400€ aux titulaires d'une mention 'Très bien' obtenue à l'occasion du baccalauréat 2020. Cette bourse au 'mérite' régionale intervient dans une période très particulière pour les 195 000 lycéens de la région, qui ont notamment dû travailler en pleine pandémie. « Comme chaque année, les résultats du Baccalauréat viennent récompenser une année de travail et d'efforts pour l'ensemble de nos lycéens de Terminale, explique Renaud Muselier, président de la Région. Je tiens à adresser à tous les lauréats mes plus chaleureuses félicitations, au terme d'une

période inédite et historique marquée par l'épidémie de Covid-19. Nos lycéens, dans des circonstances inédites et grâce à ce matériel nouveau, ont su faire preuve d'une importante capacité de travail et de maturité. » Pour les étudiants boursiers, cette aide sera également versée pendant les années suivantes, soit 1 200€ au total pour aider à bien démarrer dans les études supérieures ou dans les formations qui les attendent.

Pour bénéficier de cette Bourse au mérite, il faut obligatoirement s'inscrire avant le 15 septembre 2020 sur le portail aidesformation.maregionsud.fr et suivre les consignes données.

Grand Avignon

'Les Nuits gagnantes' pour soutenir le tourisme local



© Alta J.C. Flacciano Wego Production

Le Grand Avignon et Avignon Tourisme lancent le dispositif 'Les Nuits gagnantes', une offre promotionnelle destinée à soutenir les acteurs du tourisme local en dynamisant les réservations de séjours sur la destination d'Avignon.

Déjà durement touchés par la crise sanitaire du Covid-19 au printemps dernier, les acteurs du tourisme ont dû faire face dans la foulée à l'annulation du Festival d'Avignon, véritable locomotive pour ces professionnels dont le chiffre d'affaires dépend en grande partie de cet événement qui génère en moyenne chaque année près de 100M€ pour l'économie locale. Aussi, le Grand Avignon et Avignon Tourisme ont souhaité mettre en place 'Les Nuits gagnantes', une mesure destinée à accroître la réservation des séjours dans les chambres d'hôtel de la région d'Avignon.

Des réductions immédiates dans les hôtels et les monuments

Dans le principe, le dispositif permet à toute personne réservant une nuitée auprès d'un hébergeur partenaire, de bénéficier d'une réduction immédiate de 29€ pour la deuxième nuitée et de 'Avignon City Pass' (d'une valeur de 21€) afin de profiter gratuitement des monuments présents sur le territoire de l'intercommunalité, pour une durée de 24h. Une mesure attractive et incitative pour le touriste qui peut prolonger son séjour et ainsi consommer davantage sur place. « L'accueil et les offres sur place s'adaptent au contexte, explique Claire Prost, directrice de l'Office de tourisme Grand Avignon. Pour ceux qui connaissent déjà le territoire et

ses monuments emblématiques, nous avons prévu des fiches proposant des visites plus pointues. »

45% de l'offre hôtelière de Vaucluse

Représentant un coût global de 80 000€ pour le Grand Avignon, le dispositif des 'Nuits gagnantes' s'inscrit pleinement dans le plan de soutien à l'économie locale voté par l'agglomération en mai dernier. « Avec une moyenne de 19 000 lits soit 45% de l'offre hôtelière de Vaucluse, le tourisme est une composante essentielle de l'économie pour le Grand Avignon, rappelle l'agglomération. 45% des fonds du plan de soutien sont ainsi destinés à la reprise de l'activité touristique qui reste un facteur essentiel de croissance et de création d'emplois pour notre territoire. » www.avignon-tourisme.com/les-nuits-gagnantes

Environnement

État de catastrophe naturelle

Les communes de Villeneuve-lès-Avignon, Les Angles, Pujaut, Saze et Roquemaure font partie des 84 communes gardoises reconnues en état de catastrophe naturelle pour « mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols. » Les 3 premières l'ont été pour les événements survenus entre le 1^{er} avril et le 30 septembre 2019 alors que les 2 autres sont concernées par la période allant jusqu'au 31 décembre.

Agriculture

Un nouveau directeur pour la FDSEA 84

Le conseil d'administration de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles de Vaucluse (Fdsea 84) se dote d'un nouveau directeur en la personne de Luc Dumont, au syndicat d'exploitants agricoles de Vaucluse. Ce dernier succède à Jean-Louis Blasco, après 22 années passées au sein de la structure départementale. Diplômé de la Faculté polytechnique de Mons en Belgique, Luc Dumont a débuté sa carrière auprès de la fabrique agroalimentaire Chupa Chups en Espagne et était précédemment directeur de la Fédération belge de l'Industrie du Verre à Bruxelles. Luc Dumont est désormais le directeur de la FDSEA, de l'ADPEA (Association départementale pour l'emploi agricole), de la CGA (Confédération générale de l'agriculture) et de la FDO (Fédération nationale ovine). Présidée par Sophie Vache, qui a été réélue pour un mandat de 3 ans en mars dernier, le syndicat agricole vauclusien compte un bureau de 22 membres élus représentant les 5 700 exploitations du département.

Bassin des Sorgues

Le Syndicat mixte sensibilise en bord de Sorgues

La période post-confinement et les premières grandes vagues de chaleur qui arrivent entraînent une forte affluence aux abords de la

Sorgue. Ceci n'est pas sans conséquences pour le milieu naturel et l'écosystème. Aussi, durant tout l'été, le Syndicat mixte du bassin des Sorgues va se rendre régulièrement à la rencontre du grand public pour l'informer et le sensibiliser aux risques et enjeux, aux bonnes pratiques et à la réglementation en vigueur. La Maison régionale de l'eau, spécialiste de l'éducation à l'environnement liée aux milieux aquatiques est mobilisée pour l'occasion. Ces 'maraudes environnementales' seront complémentaires des tournées réalisées sur la Sorgue en amont par d'autres membres du Comité local de la Sorgue (Communauté de communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse, Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue, Fédération de pêche, gendarmerie...).

Appel à projets

Soutenir l'économie circulaire, sociale et solidaire

Dans le cadre du plan de soutien à l'économie locale, le Grand Avignon et la Ville d'Avignon viennent de lancer un appel à projets partenarial baptisé 'Court-circuit' afin de soutenir, favoriser et développer l'économie circulaire, sociale et solidaire. 92 000€ (60 000€ financés par le Grand Avignon et 32 000€ financés par la ville d'Avignon) sont mobilisés pour accompagner les associations et acteurs du territoire et financer des projets. Parmi les objectifs visés par cet appel à projets, celui d'accompagner les structures de l'économie sociale et solidaire et de l'économie circulaire dans la reprise de leur activité mais aussi d'apporter des solutions durables répondant à des besoins nouveaux sur le territoire. L'aide financière versée par le Grand Avignon et la Ville d'Avignon se fera sous la forme d'une subvention directe, pour un montant minimum de 5 000€ et un montant maximum de 20 000€.

Pour permettre aux acteurs de monter leur dossier, deux dates de rendu sont prévues : l'une le 16 août, la seconde le 31 octobre prochain. Plus d'informations sur www.grandavignon.com



*Dans l'édition et l'imprimerie, l'ours est un texte encadré, reprenant les noms et adresses de l'éditeur et de l'imprimeur, et le nom des collaborateurs ayant participé à la réalisation de l'imprimé. Au XIX^e siècle, l'ours était le surnom donné au patron d'une imprimerie. Ce dernier, juridiquement responsable de ce qu'il publiait, était tenu de mentionner son nom et son adresse sur les livres et les journaux. Par extension, l'ours désigne aujourd'hui l'endroit où, dans une publication, sont répertoriés les noms et fonctions des collaborateurs (rédaction, services commerciaux et administratifs) avec, toujours, celui de l'imprimeur, et bien évidemment celui, obligatoire, du directeur de la publication.

l'echo du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Propriétaire : SAS LES PETITES AFFICHES DE VAUCLUSE
Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Philippe Chevalier - philippe.chevalier@pa84.com
Rédacteur en chef : Laurent Garcia - redac@pa84.com
Rédactrice en chef adjointe : Mireille Hurlin - mireille.hurlin@pa84.com
Ont collaboré à ce numéro : André Brunetti, Nicolas François, Michèle Périn
Service annonces légales & appels d'offres : Nicole Sokol - al@pa84.com
Service administratif & comptabilité : Martine Bailly - gestion@pa84.com
Directeur développement & relations commerciales : David Pellet david.pellet@pa84.com
Correctrice : Nadège Cordier
Dépôt légal à parution 3^e trimestre 2020/3923
Commission paritaire n° 1120 C 79642
ISSN 2118-7983

L'Echo du Mardi - Les Petites Affiches de Vaucluse
42, Cours Jean-Jaurès - CS 90090 - 84006 Avignon Cedex 1
T:0490165400-Fax:0490165401-www.echodumardi.com

Reproduction interdite sans accord de l'éditeur
Imprimé par Imprimerie La Provence
248, avenue Roger Salengro - 13015 Marseille
Edité par SAS LES PETITES AFFICHES DE VAUCLUSE
Maquette et mise en page : Devisocom
Conception et réalisation graphique : Saluces
"Pour certifié conforme"
le Directeur Philippe Chevalier



Carpentras

■ Cas de Covid

dans une salle de fitness

Neuf cas positifs de Covid-19 ont été détectés parmi des personnes fréquentant une salle de fitness à Carpentras. Il semblerait que le cas précédemment identifié tout récemment parmi le personnel enseignant du collège Paul Gauthier de Cavailon soit lié à ce foyer épidémique. L'Agence régionale de santé (ARS) a immédiatement mis en œuvre les mesures d'isolement et de 'contact tracing' auprès des personnes concernées. L'identification des cas contact est en cours et toutes les personnes seront testées rapidement. Par ailleurs, le gestionnaire de la salle a d'ores et déjà pris toutes les mesures pour procéder à la désinfection des locaux. La salle sera fermée le temps de la décontamination, jusqu'au 15 juillet.

Arles

■ Patrick de Carolis élu

à la présidence de l'ACCM

Le maire d'Arles Patrick de Carolis vient d'être élu à la tête de la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette (ACCM). Seul candidat à se présenter, l'ancien journaliste, connu du public pour avoir présenté 'Des racines et des ailes' et avoir été président-directeur général de France Télévisions de 2005 à 2010, a obtenu 40 voix sur 44 votants. Une première puisqu'il devient le premier maire de la ville centre à présider l'agglomération. « Une nouvelle page s'ouvre désormais, a-t-il expliqué. Nous allons devoir porter un nouveau projet de territoire. »

Solidarité

■ Un nouveau président du Rotary d'Avignon

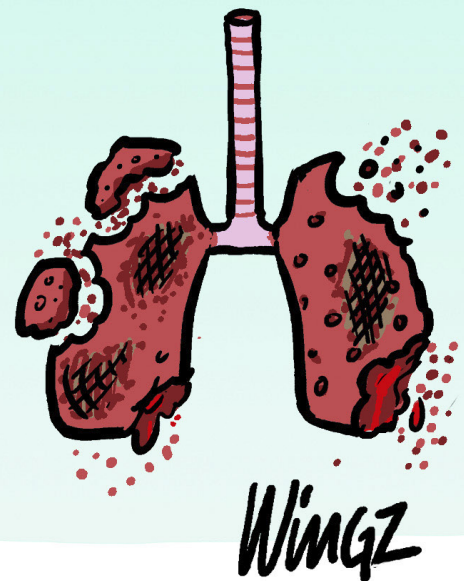
Christian Lacroix est le nouveau président du Rotary d'Avignon. Le club doyen qui a fêté ses 90 ans l'an passé, a été fondé en 1929 par l'industriel de Montfavet, Alexandre Poirson. Le nouveau leader succède à Jean-Paul Bossuat. Dans une association où les membres sont unis par l'idéal de servir les autres, Christian Lacroix s'est engagé à œuvrer en restant fidèle aux valeurs qui caractérisent ces hommes et ces femmes unis dans un esprit humaniste. Le nouveau comité est composé d'Hélène Armengaud, Michèle Daire, Michel Poitevin, Jean-Paul Bossuat, Mireille Mérot au poste de secrétaire, Doris Pecout, trésorier, Hélène Sellier-Dupont au protocole. L'ambition du nouveau président est d'agir en parfaite cohésion avec l'ensemble des membres du club aussi bien dans des actions de proximité qu'au niveau national ou international. Dans une volonté d'ouverture et d'accueil de nouveaux membres il a annoncé la participation du Rotary à la journée des associations du mois de septembre dans la Cité des papes.

BRÉSIL BOLSONARO POSITIF AU COVID

POUMON DE LA PLANÈTE



POUMONS DE BOLSONARO



WINGZ

Horizon médiation animale

L'animal au secours de l'homme

La cagnotte solidaire lancée par Horizon médiation animale pendant la période du confinement a porté ses fruits. La solidarité a joué et la cagnotte en ligne sur leetchi a été bouclée à 1 110€. Cela aura aidé Angèle Subira-Istre, la fondatrice, et ses animaux, à passer ce cap difficile. L'intervenante en médiation animale a tenu à remercier celles et ceux qui l'ont soutenue autour d'un verre de l'amitié. Depuis la fin du confinement, Angèle et sa petite équipe (ses deux chiennes, Nahlou et Kali, ses cinq cochons d'Inde et ses deux lapines) ont pu reprendre leurs activités. Elles interviennent auprès de personnes fragilisées par

la maladie, le handicap ou le grand âge, mais aussi auprès d'enfants et adolescents en difficultés familiales, scolaires, sociales, dans le cadre d'un protocole sanitaire strict. Déjà présente dans de nombreuses structures vaclusiennes de type Ehpad, foyers d'accueil médicalisés, unités protégées, résidences autonomie, la fondatrice d'Horizon médiation animale a pu étendre son champ d'action, depuis Avignon jusqu'aux portes du Ventoux.

Horizon Médiation Animale. Angèle Subira-Istre. 06 70 17 07 65. horizonma@outlook.com. horizonma.fr

Angèle avec trois de ses compagnes de travail : Nahlou, Fleur et Kali



Tourisme

La Région Sud championne de l'échange de maisons

Avec un taux de demande de 19%, Provence-Alpes-Côte d'Azur est la région la plus plébiscitée par les vacanciers pour échanger leur maison. Elle est suivie de la Nouvelle-Aquitaine, de la Bretagne, d'Occitanie et d'Auvergne-Rhône-Alpes dans ce top 5 des régions les plus prisées.

Dans un contexte inédit où de nombreux Français s'interrogent encore sur leurs vacances suite aux annonces du déconfinement, la plateforme française d'échange de maisons et d'appartements entre particuliers homeexchange.com, leader mondial dans le secteur, enregistre un record de croissance sur les réservations en France. Plus de 700 000 nuits sont disponibles en juillet et en août dans les maisons et appartements proposés dans l'Hexagone par cette société fondée en 1992 par Emmanuel Arnaud sous le nom de 'Guest to guest'. « Si habituellement les Français aiment voyager vers de nouveaux horizons, ils privilégient cette année les voyages en France », explique la plateforme regroupant une offre de plus de 400 000 maisons et appartements (dont 200 000 en France) dans 187 pays.

■ Le nombre des échanges multiplié par 30

De par les circonstances, le marché français est plus que jamais au cœur des préoccupations de cette entreprise comptant 78 collaborateurs à



Paris et Cambridge, dans l'Etat du Massachusetts aux Etats-Unis. En effet, 91% des demandes envoyées par les Français sur le site de réservation Home exchange sont des demandes domestiques (demandes d'échanges en France). C'est le double comparé à l'année dernière, quand ces demandes ne représentaient que 45% des demandes totales des Français. Par ailleurs, le nombre d'échanges finalisés par jour sur la plateforme a été multiplié par 30 de début mai à aujourd'hui. Depuis le début du mois de juin, en France, les demandes d'échanges par jour sont deux fois supérieures

à celles de l'année dernière et la tendance est au local pour cet été.

■ 80% des demandes en 5 régions

Avec un taux de demande de 19%, Provence-Alpes-Côte d'Azur est la région française la plus choisie devant la Nouvelle-Aquitaine (18%), la Bretagne (16%), l'Occitanie (13%) et Auvergne-Rhône-Alpes (12%). Ce top 5 des destinations représente 78% des demandes sur le site.

« Le point commun de ces destinations ? La nature qui y est présente sous de nombreux paysages, les

points d'eau -océan, mer ou lacs- permettant de se baigner et la pluralité des monuments à visiter », constate la plateforme qui affiche plus de 3,5 millions de nuitées sur les 12 derniers mois (février 2019 à février 2020). Actuellement, les utilisateurs provençaux de Home exchange sont 2 fois plus nombreux à recourir à la plateforme que l'an dernier (89% contre 47%) afin de finaliser des échanges en France. Dans ce cadre, les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur plébiscitent, par ordre de préférence, la Bretagne, l'Auvergne et la Nouvelle-Aquitaine.

L'Isle-sur-la-Sorgue

■ Lancement du dispositif 'Tranquillité vacances'

À l'heure des vacances d'été, la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue réitère le dispositif 'Tranquillité vacances' afin de protéger les habitants contre les risques de cambriolage. En l'absence de leurs occupants, les habitations déclarées font l'objet d'un contrôle régulier des services de la police municipale. Ces derniers patrouillent quotidiennement aux abords avant de faire le tour des propriétés à pied, leur permettant ainsi de vérifier le bon état extérieur (entrées, volets...). Le principe est simple : lorsque des habitants prévoient un départ en vacances, il leur suffit de venir le signaler aux agents de police municipale qui planifient alors une patrouille et un relevé quotidien des avis de passage. Ce service gratuit pour les habitants dure le temps de l'absence des occupants.

Renseignements auprès de la police municipale. Quai Jean Jaurès. Isle-sur-la-Sorgue. 04 90 20 81 20.

Centre équestre de la Gourmette

■ L'UCPA prend les rênes

L'UCPA (Union nationale des centres sportifs de plein air) reprendra la gestion et les salariés du Centre équestre départemental de La Gourmette, à compter du 1^{er} septembre 2020, pour les 15 prochaines années. L'organisme ambitionne de développer l'équitation pour les plus jeunes ainsi que les formations aux métiers de l'équitation, notamment en s'ouvrant au public scolaire et en déployant de nouvelles activités comme l'équifun (parcours aventure à poney), les compétitions de Shetland et de poney, le baby poney et les disciplines collectives. Une écurie active viendra compléter les boxes traditionnels pour permettre aux équidés de vivre en troupeau et en liberté dans un espace qui leur est dédié. Pour accompagner ces changements, l'UCPA et le département du Vaucluse prévoient des changements comme la rénovation du poney club début 2021 ; la rénovation de l'accueil, des sanitaires et de la sellerie ; la mise en accès PMR (personnes à mobilité réduite) ainsi que la réfection de la toiture, des huisseries, ou encore de la clôture. Enfin, la structure relancera la formation au métier de moniteur d'équitation ainsi que celle d'animateur assistant équestre avec une première promotion de 10 personnes ainsi qu'une formation Dejepts (Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport -le diplôme de niveau III étant nécessaire pour l'encadrement d'activités sportives contre rémunération) mention équitation concours complet.

Centre équestre départemental La Gourmette vauclusienne. 668, chemin de Capeau. Vedène.

CNR

Attention : le Rhône reste dangereux en été

Depuis le 1^{er} juillet, la Compagnie nationale du Rhône (CNR) mène une campagne de sensibilisation auprès du grand public sur les risques liés à l'activité des centrales hydroélectriques et barrages aux abords du Rhône. Pour la 24^e année consécutive, cette campagne estivale vise à sensibiliser sur la sécurité, notamment auprès des zones situées à proximité de ses barrages et centrales hydroélectriques. En situation normale d'exploitation, grâce au barrage, l'eau emprunte le

canal d'aménée et est turbinée par la centrale au fur et à mesure de son arrivée puis restituée au Rhône par le canal de fuite, à l'aval de la centrale. Des variations fréquentes du niveau d'eau se produisent même en période de faible débit, c'est pourquoi il faut toujours rester prudent dans ces secteurs.



Quelquefois, il arrive aussi que les turbines soient arrêtées ou que le débit dépasse la capacité de turbinage de la centrale : le barrage s'ouvre alors pour que l'eau transite par le lit naturel du Rhône. Ainsi, le niveau de l'eau et la vitesse du courant peuvent s'élever de manière importante. La CNR en appelle donc à la prudence du public

et recommande de rester sur les berges, de ne pas s'aventurer dans le lit du Rhône, de surveiller les enfants, de rejoindre immédiatement les berges lorsque l'eau monte et de respecter la signalisation des panneaux. Déclinée sous forme de 4 visuels, la campagne met en scène 'Louloute la loutre' avec le slogan : « Prudence, l'eau peut monter rapidement ! ». Avec ses 19 barrages et centrales installés le long du Rhône, la CNR produit de l'électricité qui sert à fournir un quart de l'hydroélectricité français.

L'AVANTAGE D'UN
BON ARTICLE,
C'EST QU'IL FAIT DU BIEN
À TOUT LE MONDE.

UN ARTICLE DE PRESSE EN LIGNE
EST PARTAGÉ EN MOYENNE 7 FOIS.



INTÉRESSEZ-VOUS À LA PRESSE,
LES GENS S'Y INTÉRESSENT.

OneNext
La nouvelle mesure d'audience
des marques de presse

Jonquerettes

Une 17^e borne électrique dans le Grand Avignon



La borne de recharge électrique sur le parking des Italiens à Avignon.

Le Grand Avignon et la société Electric 55 Charging viennent de procéder à l'installation d'une borne de recharge pour voitures électriques sur la commune de Jonquerettes, portant à 17 le nombre de bornes en service sur la communauté d'agglomération.

Le déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques se poursuit sur les communes du Grand Avignon. Désormais 17 bornes sont opérationnelles sur Avignon, Les Angles, Sauveterre, Entraigues-sur-la-

Sorgue, Saint-Saturnin-lès-Avignon et Jonquerettes. Un nombre qui devrait encore évoluer puisque le Grand Avignon mise sur 100 bornes d'ici la fin de l'année, suivant les pas du gouvernement qui souhaite « tripler le nombre de bornes de recharge en France en un an, passant de moins de 30 000 à 100 000. »

■ Environ 3,5€ pour 100 km d'autonomie

Sur le Grand Avignon, c'est l'opérateur indépendant Electric 55 Charging qui a la charge de déployer les bornes de recharge. Basée à Saint-

Tropez, la société gère un réseau de 1 200 bornes de recharge rapide pour Nissan, Auchan, Ikea et BP et est devenue spécialiste du réaménagement de bornes 'Autolib' en région parisienne. Munie d'un compteur, chaque borne peut recharger simultanément jusqu'à quatre véhicules à l'aide d'une prise en 22 kW et de trois en 7 kW. Les prix pratiqués tournent pour l'instant autour de 3,5€ pour 100 km d'autonomie. La facturation s'effectue au kWh mais également quand la batterie est pleine, pour inciter l'automobiliste à libérer la place.

Entraigues-sur-la-Sorgue

Un giratoire pour mieux desservir la Zac du Plan

Depuis le 6 juillet et, pour une durée d'un peu plus de 8 mois, le Conseil départemental de Vaucluse effectue des travaux d'aménagement d'un carrefour giratoire situé au niveau de l'échangeur de la RD 942 desservant la ZAC (zone d'activité commerciale) du Plan sur la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue. D'un rayon de 35 mètres et constitué de 6 branches, le futur carrefour prendra place au niveau de l'échangeur de la RD 942/ ZAC du Plan sur la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue. Les travaux vont également porter sur la création de deux nouvelles bretelles d'accès et de sortie au niveau de l'échangeur, la démolition des voies actuelles d'accès et de sortie de la ZAC du Plan sur la RD 942, le raccordement de l'avenue de Grenache menant prin-

cipalement à la ZAC, du chemin de Gromelle et de l'allée de la sauge, et la mise en place de l'ensemble des dispositifs de gestion des eaux (bassins de rétention, réseaux d'écoulement gravitaires, fossés...).

■ Un chantier en 3 phases

De juillet à octobre, les voies d'accès et de sortie du giratoire sur la RD 942 et la partie Ouest du giratoire (côté Avignon) seront réalisées. La circulation sur la RD 942 restera normale dans les deux sens et celle à l'entrée de la ZAC du Plan sera gérée par des feux provisoires de chantier. Débutant en octobre, la seconde phase permettra le raccordement des nouvelles voies d'accès et de sortie au niveau de la RD 942. La circulation sur la RD 942 sera modifiée pour les besoins du chantier et des dévia-

tions ponctuelles seront mises en place pour l'accès à la ZAC. Une troisième phase débutera dans la foulée. Elle portera sur la démolition des voies actuelles, l'aménagement du giratoire, côté Est (côté Carpentras), et des différentes voies telles que l'avenue de Grenache, l'allée de la Sauge, le chemin de Gromelle ainsi que la voie venant d'Entraigues-centre (pont au-dessus de la RD 942). Les travaux devraient prendre fin au début de l'année 2021. Avec un coût estimatif global chiffré à 1,5M€ HT (travaux et coûts liés à la gestion de la circulation), le projet est réalisé en co-maîtrise d'ouvrage avec le Grand Avignon et avec un co-financement de l'ordre de 30% pour le Département de Vaucluse et de 70% pour le Grand Avignon.

Isle-sur-la-Sorgue

■ Travaux estivaux

Les travaux du chemin du Grand palais viennent juste de débuter ce mercredi 15 juillet. Objectif ? Sécuriser la voie avec la reprise en enrobé réalisée sur la portion du chemin du Grand palais qui relie la D900, chemin Romieu, au chemin des Dames Roses. L'intervention devrait s'étendre sur 3 jours sans toutefois induire d'interdiction d'accès. Dans la même lancée, les travaux de croisement des chemins Fond et Saint-Gervais, consistant à la mise en giration du carrefour, intervenus la semaine dernière et durant 4 jours, ont également eu pour objet de sécuriser l'axe très fréquenté de la ville et ont impliqué une modification des conditions de circulation sans générer là non plus, d'interdiction d'accès.

Mazan

■ Désignation des adjoints au maire

Après avoir été désigné maire à l'issue du vote du conseil municipal du 3 juillet dernier, Louis Bonnet vient d'attribuer leurs délégations aux 8 adjoints élus lors de cette première séance. Désignés parmi les 29 conseillers municipaux, il s'agit de : Georges Michel (1^{er} adjoint, délégué à la communication et au patrimoine), Joséphine Audrin (2^e adjointe, déléguée à l'urbanisme et à l'économie), René Cecchetto (3^e adjoint, délégué à la sécurité, à la jeunesse et aux marchés), Geneviève Gaborit-Dupille (4^e adjointe, déléguée aux finances et aux ressources humaines), Jean-Louis Bourrie (5^e adjoint, délégué aux travaux, à la voirie et à l'environnement), Marie-Hélène Morel (6^e adjointe, déléguée à la solidarité, aux seniors et au CCAS - Centre communal d'action sociale), Silvère Jouberteau (7^e adjoint, délégué aux affaires scolaires et au sport) et Sophie Clément (8^e adjointe, déléguée à la culture, aux festivités et à l'événementiel).

Cavaillon et Manosque

■ Pose de sondes thermiques pour mesurer la température en ville

Le Parc naturel régional du Luberon a fait poser des capteurs de température dans les villes de Cavaillon et de Manosque afin de mieux caractériser le phénomène d'îlots de chaleur urbain. Ceux-ci ont été fournis par la Maison de la météo et du climat des Alpes du Sud avec l'assistance technique du Parc du Luberon, les services techniques communaux et le bureau d'études GeographR d'Avignon. Cela permettra d'enregistrer, durant toute la période estivale, la température heure par heure, dans différents endroits de ces communes : rue du centre-ville, parking ombragé, parking bitumé sans arbre, bord de cours d'eau et de canaux, jardin public, lotissement, habitat vertical, zone commerciale, zone industrielle, forêt, zone agricole... Les relevés seront analysés à l'automne permettant de mieux appréhender le phénomène d'îlots de chaleur urbain, en partenariat avec le Grec-Sud (Groupe régional d'experts sur le climat en région Provence-Alpes-Côte d'Azur). Ceux-ci seront ensuite comparés aux mesures réalisées durant l'été caniculaire de 2019, dans les villes d'Apt et de Cavaillon avec ces mêmes capteurs. A terme, ce travail permettra aux villes de mieux s'adapter au changement climatique et d'améliorer le confort et la qualité de vie des habitants du territoire. L'année dernière, la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat-Venaissin) avait installé 30 sondes thermiques selon les mêmes paramètres constatant des écarts de températures entre 4,6° et 5,8° de différence selon les endroits et à très peu de kilomètres de distance. La morphologie urbaine, les activités humaines, la nature et la couleur des revêtements et la place du végétal ont un impact direct sur la température en ville.

Grand Avignon

■ Le maire de Vedène devient président de l'agglomération

A 70 ans, celui qui a passé sa vie comme directeur de centre de réinsertion sociale et qui a été réélu dès le 1^{er} tour des municipales maire sans étiquette de Vedène est le nouveau président de l'agglomération du Grand Avignon. Avec 10 voix d'avance, 39 voix contre 29 pour la socialiste Cécile Helle, 3 pour l'écologiste Jean-Pierre Cervantès, un bulletin blanc, un autre nul, Joël Guin s'est dit « ému par la confiance que lui ont accordée les élus communautaires et le poids des responsabilités. Seul on va plus vite, mais ensemble on est plus forts. Le temps des joutes politiques est passé, il est désormais venu le moment de travailler main dans la main. En janvier prochain, l'agglomération aura 20 ans. L'égalité doit être la même pour toutes les communes qui la composent quelle que soit leur taille. Nous devons avoir une communauté de projets pour une communauté de destin. Nous devons transcender nos différences dans l'intérêt général ». En préambule du vote, Cécile Helle, maire d'Avignon, s'était interrogée : « que voulons-nous ? Une entité de gestion ou un outil de développement avec une réelle ambition politique ? » Battue par Joël Guin, elle lui souhaite bonne chance mais commente : « La ville-centre fait toujours peur. Comme je prends un peu de recul, je propose la 1^{re} vice-présidence à Joël Peyre, mais je serai toujours à ses côtés ». Deux décennies après sa création, le Grand Avignon n'a été présidé qu'une seule fois par le maire d'Avignon avec Marie-Josée Roig de 2001 à avril 2014. Lui a succédé ensuite le maire de Villeneuve-lès-Avignon, Jean-Marc Roubaud, puis un autre Gardois, Patrick Vacaris, en avril 2019.

Panneaux solaires

Ikea et Voltalia visent les habitants de la région Sud

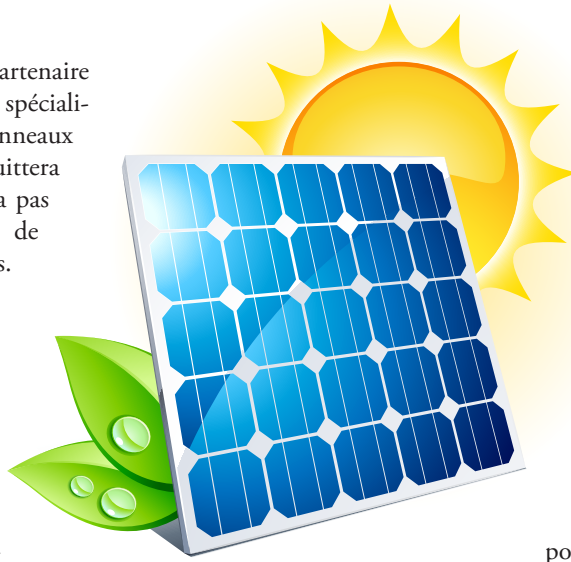
Dès la rentrée, Ikea proposera, en partenariat avec Voltalia, la vente et l'installation de panneaux solaires chez ses clients de la région Sud avant d'élargir la proposition, d'ici la fin de l'année, à tout l'hexagone.

Le contexte de crise sanitaire et la conscience de l'impact des activités de l'homme arrêtées dans beaucoup de parties du monde pendant le confinement lié au Covid-19 auront sans doute poussé le géant suédois à passer à la vitesse supérieure en proposant à ses clients de la Région Sud, via son service 'Solstråle' (rayons de soleil en suédois), l'achat et l'installation de panneaux solaires sur toutes les surfaces disponibles telles que le toit de la maison, de la terrasse, du pool-house et du garage. Une proposition d'énergie renouvelable et pure qui tombe à pic puisqu'il est possible de revendre son électricité à EDF. Côté pratique Le géant suédois s'attèle à la définition des besoins de ses clients via un simu-

lateur tandis que son partenaire Voltalia –société française spécialisée dans l'installation de panneaux photovoltaïques– s'acquittera de la pose. Ikea France n'a pas encore annoncé le prix de vente des panneaux solaires.

■ L'avenir ?

Les particuliers peuvent tout à fait imaginer devenir énergétiquement indépendants comme le propose le toit Tesla doté de tuiles solaires (3^e génération) tout comme les Powerwall ces importantes batteries alimentant les appareils électroniques de la maison avec, toujours, cette possibilité de revendre son surplus d'électricité. Le hiatus ? L'installation requiert l'enlèvement des anciennes tuiles, l'adaptation de la structure du toit et la pose des tuiles solaires. Devenir indépendant énergétiquement réclame quelques ajustements comme utiliser les appareils ménagers les plus économes lorsque l'ensoleillement



est au plus fort, tout comme la recharge de la voiture électrique. Evidemment, l'indépendance énergétique sourira plus aux régions les plus ensoleillées qu'à celles moins pourvues.

■ Qui était Nikola Tesla ?

Nikola Tesla (1856-1943) est Autrichien, Austro-Hongrois et Américain. Il était inventeur, ingénieur-électricien-mécanique-industriel

et physicien. Il a, par exemple, conçu radar et robots télécommandés et a déposé plus de 300 brevets (sans doute plus mais la dépose de ceux-ci étant payante, et étant peu argenté, il n'a pu en déposer plus) traitant notamment de la conversion de l'énergie. Il est l'auteur du moteur électrique asynchrone, de l'alternateur polyphasé, du montage triphasé en étoile, de la commutatrice. Il aide Edison et fait en sorte que le courant continu fonctionne. Il est le principal promoteur du transport de l'énergie électrique en courant alternatif. En 1889, il s'intéresse à la haute fréquence et réalise un générateur fournissant une fréquence de 15 kHz. Il expose en 1891, lors de démonstrations, sa lampe 'haute fréquence' à pastille de carbone. À partir de 1896, parallèlement à Branly, il effectue des expériences de télécommande.

En se basant sur l'excitateur de Hertz, il met au point la bobine qui porte son nom et qui constitue un premier émetteur accordé à ondes amorties. Tesla définit les bases de la télé-automatique. Il conçoit que l'on puisse un jour commander des véhicules à des centaines de kilomètres sans qu'il y ait d'équipage, en utilisant la télégraphie sans fil. Il crée deux navires robots télécommandés dont un est submersible. Ses brevets de 1895 contiennent en réalité les spécifications d'un bateau torpille sans équipage muni de six torpilles de 4,20 mètres. Expérimentation des gigantesques résonateurs à haute fréquence de 1899 à 1900 à Colorado Springs, en vue de la construction d'une tour de télécommunication à Wardenclyffe (Shoreham), Long Island. La voiture Tesla qui porte son nom le doit aux brevets qu'il a déposés. Il est inhumé à Belgrade en Serbie, dans le musée Nikola Tesla.

M.H

Ikea Avignon se trouve 100, chemin du Pont blanc. Vedène. Centre commercial Buld'air.

© Beboy - stock.adobe.com

bpifrance
SERVIR L'AVENIR

CRÉATEURS D'ENTREPRISE,

**TENTEZ VOTRE CHANCE
ON VOUS AIDE
À LA TROUVER !**

#TraceTaRoute



Bpifrance Création vous accompagne dans votre projet
Avec le Pass Entrepreneur, créez votre business plan gratuitement en ligne

Rendez-vous sur bpifrance-creation.fr



Santé au travail

Covid-19 : 15 000 entreprises accompagnées durant la crise

Engagés pour mener à bien leur mission d'intérêt général et conscients des enjeux majeurs que constituent le suivi de l'état de santé des travailleurs et la prévention des risques professionnels au sein des entreprises, les équipes des Services de santé au travail du Vaucluse ont été mobilisés aux côtés des employeurs et salariés pendant toute la crise sanitaire et continuent à les accompagner.

« Bien que contraints de suspendre en partie leurs actions en entreprise et la majorité de leurs visites en cabinet médical pendant la période du confinement, ils ont su s'adapter et proposer des téléconsultations et un accompagnement personnalisé à distance grâce à leurs connaissances particulières des différents secteurs d'activité, expliquent l'AIST 84 (Association interprofessionnelle de santé au travail de Vaucluse basée à Avignon), le GMSI 84 (Groupe médico-social interprofessionnel situé à Carpentras) et Santé au travail Duranc-Luberon implanté à Cavaillon. Pour soutenir la reprise d'activité, ils ont conseillé les entreprises sur les mesures de prévention à mettre en œuvre et aidé à la réalisation des Plans de reprise d'activité (PRA) et à la mise à jour des Documents uniques (DUERP) ; autant d'étapes indispensables pour redémarrer sur des bases sécurisées et préserver ainsi la santé de tous. »

■ Multiplication des téléconsultations

Face à la crise sanitaire et à la pénurie d'équipements de protection et notamment de masques, les médecins du travail et les infirmiers en



santé au travail ont réalisé des téléconsultations. En effet, même si le décret n°2020-410 du 8 avril accorde le report temporaire des visites médicales non indispensables, ils continuent d'assurer le suivi des salariés en priorisant ceux exposés à des risques professionnels particuliers ou dont la santé nécessite un suivi renforcé. Au-delà du suivi individuel de santé, les conseillers en prévention, ergonomes, psychologues et toxicologues ont continué à soutenir les entreprises en matière de prévention des risques professionnels. Habitué au terrain, ces spécialistes ont une connaissance fine des différents secteurs d'activité et des risques associés qui permet, bien qu'éloignés physiquement, de répondre aux besoins des entreprises en leur apportant un accompagnement sur mesure.

Un accompagnement qui passe, entre autres, par la réalisation de nombreux supports d'information : fiche conseils sur les masques de protection, guide spécial télétravail et prévention des risques psychosociaux engendrés, méthodologie d'aide à la mise à jour du Document unique, PRA... autant d'ou-

tils indispensables pour préparer la reprise tout en préservant la santé et la sécurité de tous.

■ Soutien aux salariés

D'autre part, pour aider salariés et dirigeants face à la multiplication des risques psychosociaux, des séances de soutien sont également assurées par des psychologues du travail.

« Enfin, il est important de souligner que certains des spécialistes des Services de santé au travail de France ont contribué aux fiches métiers diffusées par le ministère du Travail qui sont relayées par le service de santé au travail depuis le début de l'épidémie, insistent les organismes vauclusiens de la santé au travail. Tous ces supports, partagés lors de campagnes de communication actives et de façon ciblée selon les secteurs d'activité, sont disponibles sur les sites internet des trois Services de santé au travail du Vaucluse sur lesquels sont également relayés les messages de prévention et informations du gouvernement ainsi que les newsletters et bulletins dédiés qui sont envoyés régulièrement pour informer et accompagner adhérents et salariés. »

Orange-les-Vignes

Boulangier ouvre ses portes

Depuis le 9 juillet, Boulangier a ouvert ses portes au public dans le centre commercial Orange-les-Vignes. L'enseigne spécialisée en produits audiovisuels, multimédia et électroménager s'étend sur 1 000 m² et emploie 14 collaborateurs recrutés localement. La directrice du centre commercial Orange-les-Vignes, Laurence Viricel, a le sourire. Alors que le centre fête ses 10 années d'existence, elle accueille un poids lourd.

« C'est la concrétisation d'un grand projet qui, grâce à son offre de choix, va permettre de compléter celle déjà présente sur

la zone » explique-t-elle. Pour sa 174^e ouverture dans l'Hexagone, l'enseigne Boulangier a donc choisi de s'implanter à Orange-les-Vignes. Il s'agit de la 16^e ouverture en Provence-Alpes-Côte d'Azur et du 18^e magasin franchisé, une première pour son nouveau directeur Xavier Lebrun. Anciennement directeur d'une enseigne à Dijon, il devient le premier salarié de la marque à ouvrir une franchise. « Nous avons voulu proposer un espace agréable à nos clients en adéquation avec ce très joli centre commercial qui nous accueille. En tant qu'investisseur, j'ai été séduit

par le lieu et les enseignes qui le composent. » Parmi les spécificités du magasin, la volonté de mettre en avant des marques françaises (Lacanche pour les cuisines, Devialet pour les systèmes audio) ou encore la possibilité de prestations à domicile pour familiariser le client avec les objets connectés. Un espace de démonstration et un coin 'home studio' dédié au test du matériel Hifi en conditions réelles sont présents dans le magasin qui bénéficie également de l'ensemble des services du groupe comme le 'click & collect' ou le retrait en 1h des colis commandés sur internet.

Innovation

■ Lancement du 4^e concours de start-ups d'Enedis

Pour la 4^e année, Enedis souhaite valoriser la créativité des start-ups et PME en organisant un concours pour récompenser l'innovation, l'objectif étant d'expérimenter en environnement industriel des solutions innovantes et répondre aux grands enjeux de demain. Pour cette édition 2020, Enedis a retenu cinq grands thèmes : relation clients (services aux territoires, solutions sur la mobilité électrique et transition énergétique), performance industrielle, technicien 3.0, formation (gestion des savoirs, ressources humaines, management), santé/sécurité. Peuvent participer au concours uniquement les start-ups et PME de la Direction régionale Provence Alpes-Sud d'Enedis, soit les départements de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes.

Les participants peuvent déposer leur dossier de candidature jusqu'au 28 juillet 2020. Inscriptions sur www.enedis.fr/participer-au-concours-start-up

Emploi

■ 530 M€ en Paca sur 4 ans

L'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur va bénéficier de 530 M€ sur 4 ans dans le cadre du Plan régional d'investissement dans les compétences (PRIC) où s'intègre le dispositif Impact Emploi 84, initié et animé par Pôle Emploi Vaucluse. Dans le département, cet outil prend la forme de l'initiative 'Forcemploi' (Formation, orientation et compétences pour l'emploi) lancée en Vaucluse en octobre dernier. Destiné à coordonner les acteurs du monde économique, le dispositif doit permettre la mise en œuvre d'un plan d'action composé de mesures opérationnelles par filière et de mesures communes à plusieurs secteurs d'activité. Pour le Vaucluse, ce sont surtout les domaines de l'agriculture, l'agroalimentaire, le transport, les services à la personne, l'automobile, l'hôtellerie-restauration et l'artisanat où il semble nécessaire de mettre en adéquation l'offre et la demande de main-d'œuvre, notamment en matière de formation.

La Poste

■ Ouverture d'un relais saisonnier à Saumane-de-Vaucluse

Pour accompagner ses clients pendant l'été 2020, La Poste met en place 150 points de services saisonniers supplémentaires dans les zones touristiques. A ce titre, le groupe a donc ouvert un relais saisonnier à Saumane-de-Vaucluse. Situé au sein du restaurant 'Le Haut Perché', cet espace est ouvert du lundi 6 juillet au lundi 31 août. Ce relais va permettre aux habitants de la commune, aux commerçants et aux touristes de bénéficier des services postaux les plus courants (dépôt de courrier, de colis et de lettres recommandées, affranchissement de lettres et de colis, vente de timbres, d'enveloppes pré-timbrées et d'emballages colis) 7 jours/7 avec une amplitude horaire large. En Vaucluse, La Poste dispose de 81 bureaux et peut aussi s'appuyer sur un réseau local comprenant 19 relais Poste commerçants et 38 agences postales communales.

La Poste Relais. Restaurant Le Haut Perché. Place du 18 juin. Saumane-de-Vaucluse. Du lundi au dimanche de 9h30 à 23h sans interruption, sauf mardi de 9h30 à 17h.

Industries

■ Le salon SEPEM fera sa rentrée à Avignon

Du 29 septembre au 1^{er} octobre, le parc des expositions accueillera la 7^e édition du salon SEPEM (Services, équipements, process et maintenance) Industries. Dédié aux acteurs industriels régionaux, le salon propose de découvrir des solutions pratiques, innovantes et polyvalentes pour répondre à toutes les problématiques industrielles cœur d'usine : productivité, environnement, sécurité, maintenance, sous-traitance... Pour cette nouvelle édition, un espace sera réservé à la sous-traitance industrielle et les organisateurs proposeront en exclusivité un programme de conférences techniques sur la maintenance 4.0, la transformation digitale et la maintenance connectée. Lors de sa précédente édition, en 2018, le SEPEM d'Avignon avait accueilli plus de 3 600 visiteurs.

SEPEM Industries. Du 29 septembre au 1^{er} octobre 2020. Parc des expositions. Chemin des Férons. Avignon. www.avignon.sepem-industries.com



Egal accès

Comment enfants et parents ont

L'association pernoise 'Egal accès' a lancé une étude nationale auprès de 1 000 familles pour comprendre comment enfants et parents avaient vécu l'école à la maison durant le confinement du Covid-19.

Egal accès est une association de Pernes-les-Fontaines qui promeut et soutient l'égalité d'accès au sport et à l'éducation pour les enfants. Dans le contexte inédit de la pandémie mondiale liée au virus du Covid-19, l'association a voulu savoir comment parents et enfants avaient vécu l'école à la maison alors que les établissements scolaires ont fermé leurs portes durant trois mois.

■ De nouvelles ressources pédagogiques

L'enquête de l'association sur l'usage du numérique par les collégiens et lycéens a été réalisée entre les 13 et 26 mai 2020, à l'issue de la période de confinement scolaire total. L'objectif de cette recherche était triple : comprendre la disponibilité et les types d'utilisation des appareils électroniques chez les enfants âgés de 10 à 16 ans en France et selon le revenu disponible familial ; mesurer la notoriété et l'usage de Pronote et appréhender l'utilisation et la disponibilité des ressources pédagogiques.

■ Une fracture numérique persistante

« Les résultats de notre enquête reflètent la fracture numérique, résultant de la fracture sociale

également vérifiée par notre étude au niveau des équipements et des usages, relate Bernard Jambon, président d'Egal accès. Pour cela, nous avons constitué un échantillon de population comprenant le profil des familles interrogées, le type de logement et le nombre d'enfants accueillis dans le foyer. »

■ Un panel de 1 000 personnes en France

« L'enquête a été diligentée sur un panel de 1 000 parents d'élèves de 10 à 16 ans scolarisés en collèges et lycées en France. L'échantillon a été scindé en deux groupes pondérés par le revenu moyen de la famille de moins de 16 000€/an tandis que le second groupe arborait des revenus familiaux de 30 000€ et plus par an. Près de 501 familles disposaient de revenus annuels inférieurs à 16 000€ et 586 de revenus annuels supérieurs à 30 000€. »

■ Différences de revenus

« Le revenu de 16 000€/an correspond au 3^e décile des revenus moyens des ménages représentant les 30% de ménages aux revenus les plus faibles en France. La tranche 30 000€/an correspondant, elle, aux 20% des ménages les plus aisés. Au terme du confinement, 1 087 familles étaient

interviewées en visioconférence ou par téléphone. »

■ Différence de logement

« Le nombre d'enfants de la famille corrélé au logement est une variable essentielle pendant la période de confinement puisque la cohabitation permanente se double d'activités inhabituelles comme le télétravail et l'école à la maison. La structure du logement est donc une contrainte sociale majeure du bien-être dans cette situation particulière. Elle est potentiellement génératrice de stress et de tensions et n'est donc pas sans effet sur les relations qui s'instaurent dans la famille. »

■ La qualité de vie découle du revenu

« Dans notre échantillon, les ménages bénéficiant de revenus élevés étaient les plus susceptibles de vivre en maison individuelle tandis que les ménages à faibles revenus étaient plutôt logés en appartement. 65% des ménages aux revenus élevés habitaient des logements de 5 pièces ou plus contre 41% des ménages à faibles revenus dans un logement de 5 pièces ou plus. Nous avons noté que les familles à faibles revenus avaient en moyenne plus d'enfants que les familles à revenus plus élevés. »

■ L'équipement des ménages

« Le taux d'équipement des ménages en outils numériques est une variable clé. Les élèves peuvent utiliser des outils variés pour accéder aux ressources éducatives comme les ordinateurs, tablettes et smartphones. Ces outils constituent



une ressource incontournable pour bénéficier de l'école à la maison d'autant qu'en période de confinement ils ont pu être mobilisés aussi pour le télétravail. Ce taux d'équipement est évidemment lié au revenu familial. »

■ La disponibilité des ordinateurs

« La disponibilité des appareils électroniques diffère selon les groupes de revenus, ainsi - 53% du groupe à faibles revenus ont accès à plus d'un ordinateur à la maison, contre 78% du groupe à revenus élevés. Nous avons également repéré que 6% des enfants appartenant à un milieu modeste n'avaient pas accès à un ordinateur familial. Le groupe à faibles revenus était davantage susceptible d'avoir plus d'un enfant à la maison fréquentant un lycée ou un collège par rapport au groupe à revenus plus élevés. La disponibilité des outils numériques pour chacun élève est donc une vraie question. »

■ Tablettes et imprimantes

« La même disparité se retrouve pour les tablettes. Près d'1/3 des enfants

de milieu modeste n'en disposait pas. Cependant 99% des familles avaient un ou plusieurs smartphones. Le défaut d'imprimante a beaucoup pesé dans la balance car sans imprimante impossible de disposer à sa guise des cours et exercices et, pour ceux qui en possédaient, le coût important de l'encre a pesé sur le budget familial. »

■ Les usages scolaires du numérique

« Globalement, si les élèves ont utilisé des outils variés pour accéder aux ressources éducatives c'est le smartphone qui a été le plus utilisé devant les ordinateurs et les tablettes par les collégiens et bien plus encore par les lycéens. Ce paramètre donne à réfléchir dans la mesure où son usage reste limitant dans la capacité à suivre un véritable enseignement à distance. »

■ Outils informatiques et revenus familiaux

« Nous avons observé que le temps dédié au travail scolaire par les collégiens et lycéens sur les outils

En savoir plus sur Egal accès

L'association Egal accès a été créée en 2015 par Bernard Jambon, chef d'entreprise lyonnais résidant à Venasque. La structure est située au 66 de l'avenue du Barriot à Pernes-les-Fontaines et déménagera à Carpentras, en septembre, en face du lycée Victor Hugo. Egal accès a pour mission de lutter contre le décrochage scolaire, contre la violence dans le sport et notamment dans le basket. Le président Bernard Jambon et les bénévoles de l'association viennent de lancer le projet Respectable qui vise à sensibiliser les parents de joueurs de basket contre les comportements violents sur et en dehors des parquets. Deux newsletters viennent d'être créées : la Tribune Respectable relatant la vie des clubs de basket en France et les initiatives jumelles à celles d'Egal accès et la Tribune scolaire d'Egal accès mettant en exergue les initiatives éducatives à travers la France.

Pendant le confinement, Egal accès a lancé un numéro vert pour accompagner les familles désemparées. Le sondage fait suite à cette initiative. L'association détient une base de données de 250 projets référencés sur l'insertion scolaire, la lutte contre le décrochage et le développement de valeurs par le sport. Bernard Jambon est un ancien basketteur semi-pro, ses deux fils pratiquent ce même sport et il fait partie du Conseil d'administration de la Ligue de l'enseignement de Vaucluse. Les membres fondateurs de l'association sont Bernard Jambon, Guillaume Connan, Katrin Conway, André Gilles et Philippe Oddou. Benoît Gros est le responsable des relations publiques d'Egal accès.

Etude réalisée entre le 13 et le 26 mai auprès des parents de collégiens et lycéens de toute la France. egal-acces.org

-ils vécu l'école à la maison ?



informatiques pendant le confinement est lié au revenu familial. Le temps consacré à des activités extrascolaires sur le numérique est élevé pour les collégiens comme pour les lycéens et cela de tous les milieux à ceci près que les enfants des ménages à faibles revenus s'octroient plus de temps sur les appareils pour les 'autres activités' que pour le travail scolaire, alors que les enfants des ménages à revenus élevés passent au moins autant de temps au 'travail scolaire' qu'à 'd'autres activités'.

■ Intégration scolaire & outils numériques

« Les travaux de recherche sur l'intégration scolaire des outils numériques montrent les difficultés de cette intégration scolaire. L'institution scolaire est confrontée aux pratiques personnelles qu'ont les élèves du numérique. Jusqu'à maintenant, en France, les usages scolaires du numérique sont encore peu développés, peu pensés et les enseignants peu formés. Au-delà des prescriptions officielles, l'observation des usages effectifs dans les collèges et lycées étudiés montrent que ceux-ci sont encore rares et surtout que les potentialités offertes par l'explosion des nouvelles technologies numériques ne sont pas mobilisées. »

■ Usage démultiplié du numérique à destination des apprentissages scolaires
« L'urgence de la situation de confinement scolaire a imposé un usage nouveau et démultiplié du numé-

rique. Plus équipés, les enfants et adolescents sont également des utilisateurs plus intensifs du Web, de la messagerie instantanée, des blogs ou du téléchargement de données. Notre enquête comme les travaux de recherche montrent que l'usage des technologies numériques fait désormais partie intégrante de la culture juvénile.

■ Pour un pont entre les usages personnels et scolaires

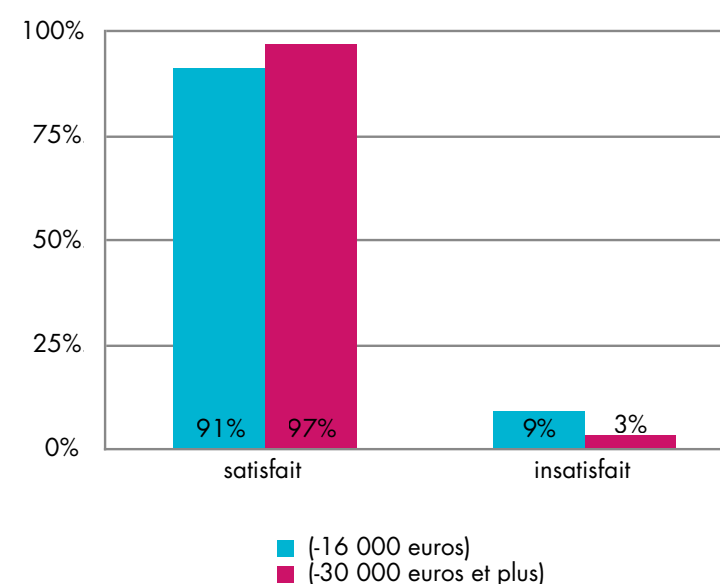
De manière générale, les usages scolaires contrastent fortement avec les usages personnels des élèves. Pourtant, dans leur usage personnel, les élèves développent un certain nombre de compétences techniques, relationnelles, scripturaires et cela contrairement aux idées reçues ! Avec la complexification croissante des formats de communication numériques qui nécessitent

des compétences spécifiques, les adolescents ont acquis de nouvelles compétences. Mais ces compétences et savoirs restent le plus souvent limités à ceux qui s'avèrent nécessaires dans les usages quotidiens, locaux. Les schèmes ainsi acquis dans les pratiques personnelles des adolescents sont peu transférables sans les détours réflexifs et pédagogiques que l'Ecole pourrait apporter.

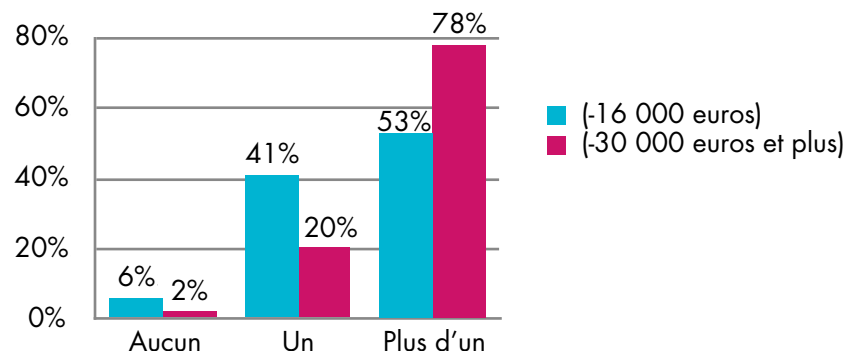
■ Pronote

« Si la connaissance de Pronote par les parents de collégiens ou lycéens ne dépend que faiblement du revenu de la famille, son utilisation, elle, diffère. Globalement, dans notre enquête, les parents sont satisfaits des moyens mis en place par les établissements. Pourtant, en cette période de post-confinement l'aide extérieure des collégiens et lycéens a été très discriminante. »

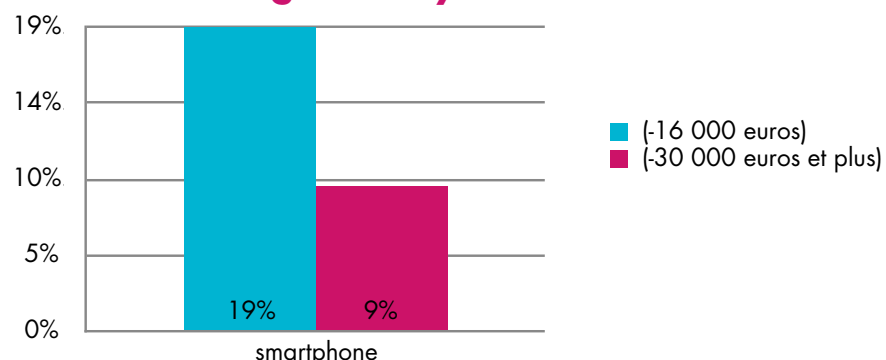
Satisfaction des moyens mis en place par l'enseignement pendant le confinement



Nombre d'ordinateur(s) par famille



Usage préférentiel du Smartphone pour le travail scolaire des collégiens et lycéens





www.capitolestudios.com

Z.I. de St Tronquet - Avignon Nord - Le Pontet

Semaine du 15 au 21 juillet 2020

BIG FOOT FAMILY

Dimanche 19 juillet à 17h15



AVANT-PREMIERE ADORABLES

Mardi 21 juillet à 20h15



MARATHON DRAGON BALL Z

Vendredi 17/07 & Samedi 18/07
de 16h30 à 22h30



LA PAT'PATROUILLE : LA GRANDE COURSE

Tous les jours à 17h30



DIVORCE CLUB

Tous les jours à 13h30 - 15h45 - 18h00
20h30



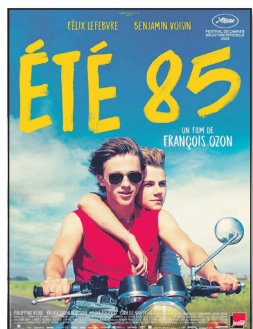
TOUT SIMPLEMENT NOIR

Tous les jours à 13h45 - 16h00 - 18h15
20h45



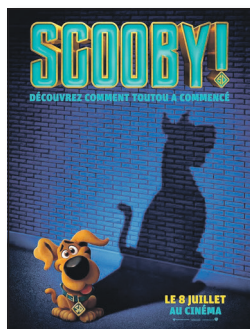
LA VOIX DU SUCCÈS

Tous les jours à 14h00 - 17h00 - 20h15



ÉTÉ 85

Tous les jours à 14h00 - 17h00 - 20h15



SCOOBY!

Tous les jours à 13h35 - 15h50 - 18h00



L'AVENTURE DES MARGUERITE

Tous les jours à 14h00 - 17h00 - 20h15



MON NINJA ET MOI

Tous les jours à 13h45 - 16h00 - 18h15



LES PARFUMS

Tous les jours à 14h30 - 17h15



LA BONNE ÉPOUSE

Tous les jours à 13h30 - 16h00



DE GAULLE

Tous les jours à 20h00

ET TOUJOURS À L'AFFICHE...

- NOUS LES CHIENS
- THE DEMON INSIDE
- L'OMBRE DE STALINE
- E.T. (REPRISE)
- LES DENTS DE LA MER (REPRISE)
- TITANIC (REPRISE)
- THELMA & LOUISE



Cinéma

La marche noire



JP, un acteur raté de 40 ans, décide d'organiser la première grosse marche de contestation noire en France, mais ses rencontres, souvent burlesques, avec des personnalités influentes de la communauté et le soutien intéressé qu'il reçoit de Fary, le font osciller entre envie d'être sur le devant de la scène et véritable engagement militant...

« Je suis noir. » « Grand ! » « Je suis noir ! » « Martin Luther King ! » « Je suis nègre. » « C'est ça ! » « Il faut que l'on soit soudés. » « Ta marche, c'est une initiative de dingue ! » « Quelle marche ? » « Les blancs sont interdits à ta marche ? » « Pas interdit, interdit, mais pas conseillés. » « Pourquoi ? Ils vont se faire frapper ? » « Non, pas frapper... Mais il n'y aura pas une bonne ambiance. » « Moi je vais faire une marche de mon côté avec les indiens. » « On va niquer votre marche de relous. » « C'est hyper exclusif. » « Il y a des Imams qui soutiennent ta marche. » « Les imams c'est pas good vibes (bonnes vibrations) » « Pour le coup, il n'a pas tort en termes d'ambiance. » « C'est pas un noir ça ! Je vous demande l'Afrique vous me ramenez Montreuil ! » « Ces danses que tu fais avec tes grosses fesses c'est un peu cliché, non ? »

Tout simplement noir. Depuis le 8 juillet. Un film réalisé par Jean-Pascal Zadi, John Wax avec Jean-Pascal Zadi, Fary, Caroline Anglade, Lilian Thuram, Claudia Tagbo. Durée 1h30. Comédie. Capitole studios. Centre commercial Le Pontet. Avignon nord. www.capitolestudios.com

Topoguide

Autour du Ventoux

Le Vaucluse offre 3 000 kilomètres de balades dans une nature protégée et sécurisée, où se mêlent paysages sauvages, villages et monuments. Pour mieux (re)découvrir ce patrimoine naturel, le comité départemental de randonnée de Vaucluse a édité un topoguide 'Autour du Ventoux et des dentelles de Montmirail'. Cet ouvrage fait la part belle à une série de randonnées pouvant s'effectuer sur une durée de plusieurs jours, en 'itinérance'. Au total, cinq boucles sont présentées pour parcourir ce territoire de falaises et de montagnes. Les itinéraires concernent le massif de Rasteau, les Dentelles, le Ventoux et les Gorges de la Nesque jusqu'au mur de la Peste.

Topoguide 'Autour du Ventoux et des dentelles de Montmirail', édité par la Fédération française de Randonnée. 12,90€. boutique.ffrandonnee.fr



Angladon

Stages créatifs

L'Atelier du Musée Angladon-Collection Jacques Doucet accueillera cet été les 7-11 ans autour des œuvres du musée. Mission ? Observer les œuvres, apprivoiser les matières et les couleurs dans un esprit créatif et récréatif. La médiatrice du Musée, Alexandra Siffredi, a concocté un programme permettant d'approcher l'univers de Van Gogh, Modigliani, Picasso, Cézanne, Vuillard, Sisley..., et de s'approprier ces rencontres sensibles. Organisés par sessions de deux matinées en juillet et de deux journées en août, ces stages aborderont des thèmes 'C'est l'été dans le paysage', 'Faire du réalisme ou du surréalisme', 'C'est une nature morte, c'est... une œuvre abstraite', 'Note', 'Box Art déco'. Mercredi 15 et jeudi 16 juillet : 'Faire du réalisme ou du surréalisme'. Dessin, photo... Mercredi 22 et jeudi 23 juillet : 'C'est une nature morte, c'est... une œuvre abstraite'. Transformation, estompage, fabrication d'une palette de couleurs, jeu sur les contours. Mercredi 29 et jeudi 30 juillet : 'Note'. Elle peut être en couleur ou

en musique, profonde, haute, aigüe pour un jeu de dessin en musique, jeu de correspondance entre la musique et la peinture. Réalisation au pinceau, au feutre d'une série illustrant différents moments musicaux proposés. Mercredi 26 et jeudi 27 août : 'Box Art déco' : 'Crée ta box à trésor à partir de chasse cueillette Art déco dans le musée'.

■ Stages en juillet

En matinée de 10h à 12h. 30€ les deux matinées. Stage en août : de 10h à 16h. 60€. Les deux journées. Visites-ateliers à la carte : réservation et devis auprès de la médiatrice. Réalisation au pinceau, au feutre d'une série illustrant différents moments musicaux proposés. Mercredi 26 et jeudi 27 août : Box Art déco : 'Crée ta box à trésor à partir de chasse cueillette Art déco dans le musée'.

■ Et aussi... des visites-ateliers en famille ou entre amis

D'autre part, le Musée propose, sur réservation et à la carte, des sessions en famille ou entre amis incluant



une visite privée suivie d'un atelier, de séances de prises de vue, ou l'organisation d'un Cluedo grandeur nature.

Stages en juillet : en matinée de 10h à 12h. 30€ les deux matinées. Stage en août : de 10h à 16h. 60€ les deux journées. Visites-ateliers à la carte :

Réservation et devis auprès de la médiatrice : a.siffredi@angladon.com Musée Angladon. 5, rue laboureur. Avignon. 04 90 82 29 03.

L'Isle 80

Jeanne d'Arc

Delteil publie sa Jeanne d'Arc, cette biographie passionnée, en 1925, 5 ans après la canonisation de Jeanne d'Arc. Mais il n'y a chez lui aucun calcul politique, ni aucun effet de mode, il l'aime tout simplement. Il aime sa liberté. « Ce n'est pas une légende, pas une momie, loin du documentaire et de la couleur locale, elle est là toute neuve devant mes yeux. »

■ L'adaptation

Nous n'avons rien réécrit, nous n'avons pas changé les mots de l'auteur, mais seulement adapté ce grand récit. L'histoire part de l'enfance de Jeanne d'Arc et se termine avec sa mort sur le bûcher. Delteil débute ainsi, de sa belle manière, le récit du moment où Jeanne est brûlée vive « Le marché se finit. On lave à grande eau. Dans un petit bistro, le bourreau en manches de chemises déguste un verre de blanc ».

■ La mise en scène

Dans la mise en scène, le texte est un récit et il reste un récit, chaque



mot est une matière à dire dans la chair. Il n'y a pas incarnation de personnage, mais incarnation d'une écriture. Il y a donc une grande part de direction d'acteur dans le travail, pour que la comédienne ne quitte jamais le recul de

celle qui nous donne un récit. La « Jeanne » de Delteil. Interprétée par Chantal Raffanel. Mercredi 22 juillet. 19h. Théâtre de l'Isle-80. 18, place des trois Pilats. Avignon. Renseignements et réservation 06 42 69 00 26.

Théâtre du Verbe Fou

Voici le temps des Estivades

Le Verbe Fou est un théâtre permanent d'Avignon, dédié au verbe contemporain ou classique. Comme d'autres lieux, l'envie de jouer, l'envie du public est tenace et l'équipe propose avec ces Estivades une programmation allégée mais cependant variée et de qualité. Attention cependant aux dates et aux horaires. Les cartes Off de 2019 sont acceptées, au vu des événements sanitaires.

• Du 15 au 19 juillet. 11h. 14 et 20€. 'Les Audacieux' de Colette/Debussy par la compagnie Image.

• Du 15 au 21 juillet. 14h45. A partir de 5 ans. 'Loup cherche beurre désespérément.'

• Du 21 au 26 juillet. 11h. 'Le corps de mon père' de Michel Onfray par la compagnie Rhizomes.

• Du 15 au 21 juillet. 21h. 'Amor



Sulfurosa', écrits licencieux et complaintes vénéneuses d'Alain Klinger et Lionel Darme par la compagnie Chansons de Gestes.

• Du 17 au 31 juillet. 19h. Les jours impairs.

15 et 20€. 'Requiem, ou le Louis d'Or' d'Alphonse Allais, Villiers de l'Isle-Adam, Gaston Leroux et Guy de Maupassant par la compagnie Laventurine.

• Du 22 au 31 juillet. Relâche le 28. 14h45. 'L'Avare' de Molière. Cette création intègre chant, danse, marionnettes et masques dans le respect du texte de l'auteur.

Michèle Périn Les Estivades. Du 15 au 31 juillet. Les réservations se font via le site : www.leverbefou.fr en choisissant vos sièges et par paiement Paypal. Elles peuvent également se faire via Billet-reduc. Théâtre du Verbe Fou. 95, rue des Infirmières. Avignon. 04 90 85 29 90.

Un été en France

Les Hortillonnages, un havre de paix au cœur d'Amiens

C'est à eux qu'Amiens doit son surnom de « Petite Venise du Nord ». À deux pas du centre-ville, de la cathédrale Notre-Dame du XIII^e siècle et du quartier typique de Saint-Leu se nichent les Hortillonnages, jardins flottants inscrits à l'Inventaire national des sites.

S'ils se laissent découvrir à pied ou à vélo depuis le chemin de halage qui longe la Somme, c'est à bord des traditionnelles barques à cornet – qui avec leur fond plat permettent de se déplacer facilement dans les canaux peu profonds – que l'on prend la pleine mesure des Hortillonnages (la plupart des parcelles ne sont accessibles qu'en barque), qui s'étendent sur plusieurs communes, dont celles de Camon et Rivery. Une visite d'une cinquantaine de minutes menée par un des douze bateliers de l'Association pour la protection et la sauvegarde du site des Hortillonnages, qui a sauvé ce joyau unique, façonné par l'homme sur les anciens marais de la Somme.

■ Poumon vert

Dès le Moyen Âge, le site à la terre fertile est dédié au maraîchage, principale activité des hortillons. Au XV^e siècle, les Hortillonnages s'étendent sur plus de 1 500 hectares, une surface qui se réduit au fil des siècles comme peau de chagrin (développement des chemins de fer et urbanisation oblige) : 500 hectares en 1900 pour tomber à 300 aujourd'hui. Dans les années 1970, l'extension de la métropole amiénoise enserrant le site, c'est aussi l'époque à laquelle il manque de disparaître, avec le projet de construction d'une rocade, dont le tracé passe en plein milieu des Hortillonnages. Nisso Pelosoff, fervent défenseur et amoureux du lieu, décide alors en



À la découverte des jardins flottants disséminés le long des 65 kilomètres de rieux.

1975 de créer l'Association pour la protection et la sauvegarde du site des Hortillonnages, aujourd'hui présidée par René Nowak, l'un des membres fondateurs. Il gagne la bataille et fait de ces jardins sur l'eau entrecoupés de 65 rieux (canaux) l'un des hauts lieux du tourisme picard, développant avant l'heure une activité touristique raisonnée et respectueuse de l'environnement. Depuis quelques années, un des îlots abrite même plusieurs ruches.

■ La magie opère

En 2019, plus de 133 000 visiteurs sont venus (re)découvrir ce trésor unique. Dès les premières minutes à bord de la barque électrique, qui file silencieusement sur l'eau, la magie opère et les bruits de la ville laissent place à ceux de la nature. Au détour des rieux, hérons cendrés, canards, foulques et poules d'eau

se laissent contempler sans ciller, avec en seul fond sonore : les chants des oiseaux. « Les Hortillonnages, c'est le poumon vert d'Amiens », sourit Alain, batelier. Les parcelles viabilisées et habitées qui jalonnent le premier kilomètre du parcours laissent place aux « îles Robinson », ornées de maisons et cabanes insolites, aux jardins fleuris et agrémentés, avant de passer devant Le Vert Galant, ancienne guinguette devenue un restaurant et d'apercevoir de nouveau entre les arbres majestueux la flèche de la cathédrale et le sommet de la Tour Perret. Un retour à la civilisation en douceur...

Renseignements sur les balades à pied, en barques ou kayak : www.hortillonnages-amiens.fr

Amélie Péroz, *Picardie La Gazette*
Chronique réalisée dans le cadre de Réso-Hebdo-Eco
www.reso-hebdo-eco.com



Le Festival international de jardins – Hortillonnages Amiens

Les Hortillonnages ont de tout temps été un lieu de vie, où le labeur se mêle à la détente. C'est pour perpétuer cet esprit qu'a été créé en 2010 à l'initiative de Gilbert Fillinger, alors directeur de la Maison de la Culture d'Amiens, le Festival international de jardins - Hortillonnages Amiens. L'objectif : promouvoir la jeune création paysagère artistique. Cette 11^e édition est placée sous le signe du changement climatique et du manger sain.

Cinquante œuvres plastiques investissent jusqu'au 18 octobre plusieurs parcelles, pour un parcours poétique des Hortillonnages « qui invite à poser un regard décalé, drôle ou critique, mais toujours inédit, sur cet environnement complexe, son histoire et son devenir ». Une découverte qui peut se faire à pied sur « L'Île aux fagots » ou en louant une barque à partir du Port à fumier de Camon, pour naviguer sur l'étang de Clermont.

Renseignements et tarifs : www.artetjardins-hdf.com



Le Festival international de jardins promeut la jeune création paysagère artistique.

© Yann Mond

Une tradition toujours vivante

• **Le marché sur l'eau** : la tradition des hortillons (950 au début du XX^e siècle contre 7 aujourd'hui) perdue : tous les samedis, ils vendent leurs fruits, légumes et fleurs place Parmentier (quartier Saint-Leu). Et chaque année, l'activité maraîchère du XIX^e siècle revit le temps du marché sur l'eau qui se déroule en juin (excepté cette année en raison de la crise sanitaire), selon la tradition ancestrale : costumes d'époque et accostage en barque à cornet.

• **L'Île aux fruits** : la ferme maraîchère bio a pris place sur l'une des parcelles où elle pratique la permaculture. Un marché s'y tient chaque jeudi, en présence d'artisans-créateurs et de groupes locaux qui viennent y donner des concerts.

ile-aux-fruits.fr

• **Le musée des Hortillonnages à Rivery (réouverture le 18 juillet)** : créé par un couple d'hortillons, Thérèse et René Nowak, cet écomusée situé au cœur des Hortillonnages



© Agence Somme Tourisme

rend hommage aux maraîchers dont on découvre le quotidien grâce à l'impressionnante collection d'équipements et de matériels exposés.

[ndlr, en raison du Covid-19, la location de barques individuelles ne sera pas proposée cette saison.]

www.museedeshortillonnages.fr

La promesse d'une promenade insolite à bord des traditionnelles barques à cornet.

Editions Tissot

Entretien professionnel : 2020, une année particulière

Le sujet du mois vu par les éditions Tissot : le Gouvernement a récemment publié un questionnaire relatif aux interrogations fréquemment posées concernant l'entretien professionnel. Il a été revu afin de prendre en compte les aménagements pris dans le cadre de l'épidémie de Covid-19 jusqu'à la fin de l'année 2020.

■ Quand planifier la tenue d'un entretien professionnel ?

Tous les deux ans, l'employeur doit recevoir ses salariés (que ceux-ci soient en CDI, CDD, à temps plein comme à temps partiel) dans le cadre d'un entretien professionnel. Cette périodicité s'apprécie de date à date, tous les deux ans.

A noter qu'en cette période de crise sanitaire, rien ne s'oppose à ce que les entretiens professionnels soient réalisés sous forme de visioconférence. L'échange doit être retranscrit sur un support écrit, impérativement remis au salarié.

L'obligation de l'employeur ne s'ar-

rête pas là : tous les six ans, il est tenu de faire un état des lieux récapitulatif du parcours professionnel des salariés (Code du travail, art. L. 6315-1). On parle alors d'entretien professionnel de bilan ou d'entretien professionnel d'état des lieux.

■ Quelles conséquences si l'employeur ne respecte pas son obligation ?

Pour les entreprises d'au moins 50 salariés, la législation prévoit un abondement du CPF (compte personnel de formation) lorsque le salarié n'a pas bénéficié, au cours de cette période de six ans, des entretiens professionnels et d'au moins une formation autre qu'une formation obligatoire. Ces deux conditions sont cumulatives. Mais jusqu'au 31 décembre 2020, il existe deux possibilités pour justifier cette obligation :

- l'application de la loi du 5 septembre 2018 (avenir professionnel) en démontrant que le salarié a bénéficié des entretiens professionnels tous les deux ans et d'au moins une formation autre qu'une

formation obligatoire (cette règle sera la seule applicable à compter du 1^{er} janvier 2021) ;

- l'application de la loi du 5 mars 2014 (réforme de la formation) en démontrant que le salarié a des entretiens professionnels tous les deux ans et au moins de deux des trois mesures suivantes : formation, acquisition d'éléments de certification et de progression salariale ou professionnelle (cette possibilité ne sera plus offerte à compter du 1^{er} janvier 2021).

Et cette année, en raison de la crise sanitaire, une ordonnance du 1^{er} avril 2020 adapte les dispositions relatives à l'entretien professionnel pour faire face aux conséquences économiques, financières et sociales de la propagation du Covid-19 :

- l'employeur a jusqu'au 31 décembre 2020 pour réaliser les entretiens professionnels (la date butoir initiale était le 7 mars 2020) ;
- les dispositions qui prévoient un abondement correctif du CPF du salarié sont suspendues en 2020. Elles s'appliqueront à nouveau à partir du 1^{er} janvier 2021.

Ainsi, les abondements au titre des entretiens d'état des lieux réalisés en 2020 ne seront dus qu'à partir du 1^{er} janvier 2021, dans les cas où l'employeur n'aurait pas respecté ses obligations. Le versement de l'abondement au titre de 2020 devra être effectué dans le cadre des contributions au titre de la formation professionnelle, soit avant le 1^{er} mars 2021.

■ Quelles formations sont considérées comme obligatoires ?

Est considérée comme obligatoire toute action de formation qui conditionne l'exercice d'une activité ou d'une fonction, en application d'une convention internationale ou de dispositions légales et réglementaires. Seules les actions rendues obligatoires par un texte de référence tel que décrit sont donc concernées.

Les autres actions du plan de développement des compétences qui sont imposées par l'employeur à son initiative ne sont pas concernées. Ce sont donc les formations qui concourent au développement des compétences des salariés et, notam-

ment, celles qui ont pour objet de :

- favoriser l'adaptation des salariés à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi ;

- participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail, permettre à des travailleurs d'acquérir une qualification plus élevée.

■ Qu'entend-on par "progression salariale ou professionnelle" ?

La progression salariale d'un salarié s'apprécie tant à la fois au niveau individuel que collectif.

Quant à la progression professionnelle, elle comprend la progression verticale, au niveau des différents échelons hiérarchiques ainsi que la mobilité horizontale, qui consiste en une progression en termes de responsabilités ou en un changement de métier.

Carole Anzil

Auteur pour les Editions Tissot

Chronique réalisée dans le cadre de RésolutionEco
www.reso-hebdo-eco.com



Offre d'abonnement

l'echo du mardi

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Chaque semaine, retrouvez toute l'actualité économique de votre territoire

L'hebdomadaire l'écho du mardi vous apporte chaque semaine l'information locale la plus complète sur :

- les projets d'aménagements publics et privés
- l'actualité des entreprises et des commerces
- la vie politique locale
- le suivi des organismes socioprofessionnels
- la programmation culturelle de Provence
- l'information des professions juridiques

INCLUS

notre hors-série de 180 pages, 37 rubriques et de plus de 450 chiffres, tableaux, cartes et autres.



Je m'abonne à l'écho du mardi - Les Petites Affiches de Vaucluse

(abonnement pour un an - 52 numéros)

Renvoyer ce bon avec votre règlement à l'adresse suivante :

Les Petites Affiches de Vaucluse - 42, Cours Jean-Jaurès - CS 90090 - 84006 Avignon cedex 1

65€ version papier + numérique + 1 hors-série

Je règle :

Par chèque à l'ordre de LPAV

Par carte bleue numéro _____

Expire fin __ / __ / __ Important : 3 derniers n° au dos ____

Nom

Société.....

Adresse

Tél.....

e-mail.....

SI VOUS ÊTES :

un **avocat** de Vaucluse

une **collectivité** de Vaucluse

un **expert-comptable** de Vaucluse

un **notaire** de Vaucluse

une **entreprise** de Vaucluse

PUBLIEZ LOCAL !



le **ec** **ino** **du mardi**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

www.echodumardi.com

le seul média économique 100% Vaucluse
habilité à publier les annonces légales,
les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par arrêtés du ministère de la Culture et de la Communication (Arrêté du 21 décembre 2017), qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire qui s'impose à tous les titres d'un même département. Soit 4,07 € HT la ligne.

NOUS RECEVONS VOS ANNONCES LÉGALES JUSQU'AU VENDREDI 12H POUR PARUTION LE MARDI

■ e-mail : al@pa84.com ■ Tél. 04 90 16 54 03 ■ Fax 04 90 16 54 01 ■ www.echodumardi.com

Actulegales.fr
Le site officiel des annonces légales d'entreprises

L'intégralité des annonces légales parues depuis le 11.2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr



Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos confrères appartenant comme nous à la presse économique au sein du Résolution Eco.

CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à Avignon du 6 Juillet 2020 il a été constitué une **Société coopérative et participative** présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : Coopérative de Formation aux Métiers de l'Environnement Urbain.

SIÈGE SOCIAL : 307 Rue des joncs des Bois - Village des Métiers - 84000 Avignon

OBJET SOCIAL : Conception, commercialisation, animation des formations conçues par l'équipe pédagogique.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

CAPITAL SOCIAL : 5000 euros

GERANT : Nathalie BOLIS demeurant à 5 Impasse de la Bugade - 30400 Villeneuve Lez Avignon. La société sera immatriculée au RCS d'Avignon 3923006

LEGI-ACT'
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
2, avenue de l'Arrousaire BP 10091
84006 AVIGNON CEDEX 1

Suivant acte sous seing privé en date à AVIGNON du 02.07.2020, il a été constitué sous la dénomination ci-dessous une société par actions simplifiée régie par la Loi et les dispositions réglementaires en vigueur, dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : ISO-POL 84

CAPITAL : 1 000 euros composé uniquement d'apports en numéraire

SIÈGE SOCIAL : 185 route des Remouleurs - ZI COURTINE - 84000 AVIGNON

OBJET : - Achat, vente, négoce, pose de tout enduit et produit de revêtements pour façades, murs, pierres et sols ainsi que tous articles s'y rattachant,
- Ravèlement neuf et ancien, rénovation, bardage, enduits projetés,
- Isolation intérieure et extérieure, travaux de peinture, décoration.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS près le Greffe du Tribunal de Commerce d'AVIGNON

PRESIDENT : M. Jakob HANNUSSCH, demeurant à VEDENE (84270) 416 route de Réalpanier - Appt N° 7

DIRECTEUR GENERAL : M. Patrice REYNIER, demeurant à JONQUE-RETTE (84450) 31 impasse Daudet

CONDITIONS D'ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET EXERCICE DU DROIT DU VOTE : Tout actionnaire a autant de voix qu'il possède d'actions ou en représente.

CLAUSES RESTREIGNANT LA TRANSMISSION DES ACTIONS : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'actionnaires, toutes les cessions d'actions, à titre onéreux ou gratuit, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des actionnaires, statuant à la majorité des trois quarts des actionnaires disposant du droit de vote.

Le Président 3923044

Par acte SSP du 23/06/2020 il a été constitué une **SASU** dénommée : **LMA**

Siège social : 32 allée de montbord 84130 LE PONTET

Capital : 1.500 €

Objet : Vente de vêtements et accessoires de mode

Président : M. LECHAT Philippe 1 impasse perret 84000 AVIGNON

Transmission des actions : la cession de titres donnant accès au capital à un tiers a quelque titre que ce soit est soumis à l'agrément préalable de la collectivité des associés

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de AVIGNON 3923031



Etude de Me Stéphane
BAYSELIER, Notaire
Associé
à ORANGE (Vaucluse),
187, Rue Hergé.

Suivant acte reçu par Me Stéphane BAYSELIER, Notaire, à ORANGE, le 6 juillet 2020, a été constituée une **société civile immobilière** ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale : **FABIJO**.

Siège social : ORANGE (84100), 145 rue des Vieux Remparts.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Capital social : DEUX CENT SOIXANTE-DOUZE MILLE SEPT CENTS EUROS (272 700,00 EUR).

Apports sont immobiliers.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Premier gérant : Fabienne Chantal Orphise MARTIN, demeurant à ORANGE (84100), 145 rue des Vieux Remparts, pour avis, Le notaire. 3923043

Par acte SSP du 07/07/2020 il a été constitué une **SAS** dénommée : **COACHING HEROES CORPORATION**

Siège social : 94 allée de crocus 84300 CAVAILLON

Capital : 1.000 €

Objet : L'acquisition de tous droits sociaux dans toute entreprise; l'exercice de tous mandats sociaux; l'activité de société holding animatrice par la définition et la mise en oeuvre de la politique générale du groupe, l'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique; la prestation de tous services se rapportant aux activités ci-dessus notamment de services de management, administratifs, juridiques, comptables au profit de ses filiales ou sous-filiales; la participation de la société par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles et groupement, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise ou de dation en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités; et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, immobilières et mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout objet similaire ou connexe de nature à favoriser le développement du patrimoine social.

Président : M. ORSET Alexandre 94 allée de crocus 84300 CAVAILLON

Transmission des actions : clause d'agrément pour les tiers

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de AVIGNON 3923046

Dans l'annonce parue dans notre édition 3905 du 10/03/2020 relative à la constitution de la **SCITI FIR LES** il y avait lieu de lire : objet : acquisition, prise à bail, gestion, location, construction et administration de tous biens mobiliers notamment l'immeuble sis QUARTIER LA VALETTE 84160 PUYVERT. Le reste sans changement 3923011

MANENTI & CO

SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Par acte SSP du 22/06/2020 il a été constitué une **SASU** dénommée : **MUSIA**

Siège social : 574, route de la gare 84470 CHATEAUNEUF DE GADAGNE

Capital : 250.000 €

Objet : Prise de participation dans toutes sociétés françaises ou étrangères, ainsi que réalisation de prestations de services au profit et à destination exclusif des sociétés et entreprises liées à la société - Participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités

Président : M. CAPLAIN Thomas 574, route de la gare 84470 CHATEAUNEUF DE GADAGNE

Transmission des actions : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de AVIGNON 3923008



Suivant ASSP du 07/07/2020 il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : MCIE

SIÈGE : 150 Rue Emile et Paul Fenouil 84200 CARPENTRAS.

OBJET : Portail internet, exploitation d'une plateforme de type market place.

DURÉE : 99 ans

APPORTS : CAPITAL variable au minimum de 100 €.

GERANT : Mme Cindy PIQUET SALETTI demeurant au siège social. La société sera immatriculée au RCS d'Avignon 3923060

Dans l'annonce parue dans notre édition du 07/07/2020 relative à la constitution de la **SAS LA FINANCIERE 1384** il y avait lieu de lire : siège social : 74 Avenue Victor Hugo 84400 APT et non 68 Av Victor Hugo comme indiqué par erreur. 3923064

Par acte SSP du 18/06/2020 il a été constitué une **SAS** dénommée : **TOUAREG**

Siège social : 7 rue Frédéric Mistral 84270 VEDENE

Capital : 500 €

Objet : Fabrication et vente de pizza à emporter

Président : M. TOUAREG Bachir 19 rue Jean Panracé chaste 84000 AVIGNON

Directeur Général : Mme SAIDI Zohra 19 rue Jean Panracé chaste 84000 AVIGNON

Transmission des actions : Toutes les cessions d'actions doivent être agréées

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée : 90 ans à compter de l'immatriculation au RCS de AVIGNON 3923072

Pour passer vos annonces légales

www.echodumardi.com

MODIFICATION

EDEM

SASU au capital de 12.000.000 €

siège social : 145, ch. des Maquignons 84220 GOULT 823 724 000 RCS AVIGNON

Par décisions du 30 juin 2020, l'associée unique a décidé :- de réduire le capital de 12.000.000 € à 9.975.091 € par voie de réduction du nombre des actions ; les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence :- la transformation de la société en société à responsabilité limitée à associée unique à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 9.975.091 €, divisé en 9.975.091 parts sociales de 1 € chacune. Sous sa forme de société par actions simplifiée, la société était dirigée par la société NEW DEMINVEST, société civile au capital de 17.001.500 €, dont le siège social est à GOULT (84220), 145, chemin des Maquignons, immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le No 809 875 461, représentée par M. Bruno DEMATTE, gérant. Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée à associée unique, la société est gérée par M. Bruno DEMATTE demeurant à SAINT RAPHAEL (83700), 310, avenue Marguerite Audoux. La société n'étant pas tenue d'avoir de commissaire aux comptes, il a été mis fin aux fonctions de la société SCP CAZES-GODDYN, commissaire aux comptes titulaire, et de M. Claude CAZES, commissaire aux comptes suppléant.

Pour avis : le gérant. 3923001

CABINET DENTAIRE DE GORDES

SELARL au capital de 101.000 €

Siège : PLACE DU CHATEAU 84220 GORDES 822627618 RCS de AVIGNON

Par décision de l'associé unique du 03/07/2020, il a été décidé à compter du 01/09/2020 de : transférer le siège social au Lot.13-Lotissement la Ceriseraie 67 Allée des Griottes 84220 BEAUMETTES.- changer la dénomination sociale qui devient CABINET DENTAIRE DU CALAVON Mention au RCS de AVIGNON 3923002

CHAMAND SARL

au capital de 480 000 euros

Siège social : 1741 RTE DE MARSEILLE - CC MISTRAL 7 - 84140 MONTFAVET RCS AVIGNON 381 084 078 00017

Aux termes d'une délibération en date du 25/05/2020, il a été décidé de réduire le capital social d'une somme de 120000 euros pour le porter de 600 000 euros à 480 000 par la diminution de 100 parts sociales. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention : Le capital de notre société est fixé à 600 000 euros

Nouvelle mention : Le capital de notre société est fixé à 480 000 euros

Pour avis, La gérance 3923059

SCI MOULLET

SCI au capital de 1 000 euros

706 chemin de la Brignane 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE 845 386 549 RCS AVIGNON

Aux termes d'une AGE du 16/06/2020, les associés ont désigné en qualité de nouveaux co-gérants à compter du 16/06/2020 :

Monsieur Dominique MOULLET, demeurant François d'Alt 1, 1700 FRIBOURG (Suisse).

Madame Noémie Luce MOULLET épouse CARERA, demeurant Chemin des Fleurettes 8b, 1373 CHAVORNAY (Suisse).

Madame Charlotte Françoise MOULLET épouse THIERRIN, demeurant Impasse Cheiry, 1754 AVRYS (Suisse).

Madame Léa Ariane MOULLET, demeurant rue François d'Alt 1, 1700 FRIBOURG (Suisse).

Monsieur Alexis MOULLET, demeurant Mottetstrasse 8, 3280 MORAT (Suisse).

Au cours de la même AGE du 16/06/2020, l'objet social de la société a été modifié comme suit :

"La mise à disposition exclusive au profit de ses associés et à titre gratuit d'un bien immobilier situé au 706 Chemin de la Brignane, 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE. Par conséquent, la société n'exercera aucune activité économique ou imposable."

L'article 2 des statuts a été modifié. Pour avis 3923004

MANENTI & CO

SOCIÉTÉ D'AVOCATS

LOGICONCEPT

SCI au capital de 1.000 €

Siège : 480 ALLEE DES CABEDANS 84300 CAVAILLON 819894874 RCS de AVIGNON

Par décision de l'AGE du 26/06/2020, il a été décidé d'étendre l'objet social à l'acquisition l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble bâti ou non bâti dont elle est ou pourrait devenir propriétaire ultérieurement par voie d'acquisition, échange apport ou autrement. Mention au RCS de AVIGNON 3923051

SALVI FRANCE

SARL au capital de 60.000 €

Siège social : 73 Rue des Portes de la Tapy 84170 MONTEUX RCS AVIGNON 381 158 112

Par AGO du 31/03/2020, M. Giuseppe SALVI, demeurant Via Sant'Andrea, 5 à FERRARA (ITALIE) a été nommé Gérant pour une durée illimitée à compter dudit jour, en remplacement de Mme Maria Fiorella ROSSI, gérante démissionnaire. Pour avis La Gérance 3923009

Aux termes d'une délibération en date du 07/07/2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la **SAS AC TRANSPORT**, SAS au capital de 40 000 euros, SIRET 839 944 733 00022, RCS AVIGNON, a décidé de transférer le siège social de : ZAC du Coudoulet, 82 Rue d'Espagne, 84100 ORANGE ; au : 3 Rue Evariste Galois, 26700 PIERRE-LATTE à compter du 07/07/2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La société sera immatriculée au RCS de VALENCE (Drome) et radiée du RCS d'Avignon. Pour avis et mention. 3923061

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 29/06/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
PORTES DU LUBERON (SARL)
600, route d'Aix
84120 Pertuis
Agences immobilières
RCS AVIGNON : 453 048 100
3923020

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 29/06/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
DDS (SAS)
chemin Saint-Dominique
84350 Courthézon
Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses
RCS AVIGNON : 337 616 353
3923021

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 29/06/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
PROVENCE ECO CONSTRUCTIONS (SARL)
2, rue des Tamarins
84000 Avignon
Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment
RCS AVIGNON : 501 823 165
3923022

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 29/06/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
OXILIS (SARL)
rue du Vieil Hôpital
84200 Carpentras
Édition de revues et périodiques
RCS AVIGNON : 432 603 090
3923023

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 29/06/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
SOUBEYRAS Cécile
Quartier Plan du Rhône
lotissement le Clos de la Malautiere
Villa 4
84370 Bédarrides
Transports routiers de fret de proximité
RCS AVIGNON : 488 158 098
3923024

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 29/06/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
SAPR - SOCIETE D'ASSURANCES PHILIPPE ROUZAUD (SARL)
271, allée des Rosiers
84320 Entraigues sur-la-sorgue
Autres activités auxiliaires d'assurance et de caisses de retraite
RCS AVIGNON : 804 909 570
3923025

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 29/06/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :
MME STROLLO Anne-Marie née BERRY
253, chemin Pied Marin 2
84380 Mazan
Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés
RCS AVIGNON : 525 205 233
3923026

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 29/06/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :
LATITUDE PROVENCE (SARL)
283, avenue Notre Dame de Sante
rue des Artisans
84200 Carpentras
Commerce de gros (commerce inter-entreprises) de parfumerie et de produits de beauté
RCS AVIGNON : 792 478 828
3923027

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 29/06/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :
GARAGE DES 3 CLEFS (SARL)
30, rue Kleber Auquier
84000 Avignon
Entretien et réparation de véhicules automobiles légers
RCS AVIGNON : 750 259 467
3923028

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 29/06/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :
NICOLAS BATIMENTS (SARL)
2, avenue Alphonse Daudet
84130 Le Pontet
Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux
RCS AVIGNON : 795 069 137
3923029

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 29/06/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :
BOUTABA FARID
3, rue du Vieux Sextier
84000 Avignon
Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers
RCS AVIGNON : 412 228 009
3923030

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 29/06/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :
BARBER STREET (SAS)
14, avenue Monclar
84000 Avignon
Coiffure
RCS AVIGNON : 822 188 421
3923032

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 29/06/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :
GS CONSEIL (SARL)
30, avenue de Bonaventure
84000 Avignon
Promotion immobilière de logements
RCS AVIGNON : 509 535 142
3923033

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 29/06/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :
RHONE INVESTISSEMENT (SARLU)
467, B Ancien chemin d'Aubignan
84170 Montoux
Activités des sociétés holding
RCS AVIGNON : 480 867 936
3923034

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 29/06/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :
M. PAIN Franck
63, Cours Berteuil
84600 Valréas
Restauration de type rapide
RCS AVIGNON : 751 045 055
3923036

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 29/06/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :
BM ENTREPRISE (SARL)
chemin de la Bindonne route de Sarrisans
84370 Bédarrides
Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires
RCS AVIGNON : 483 641 239
3923037

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 29/06/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :
M. RAYMOND Cristel, Maurice, Julien
1, rue Henri Fabre
84000 Avignon
Fabrication de plats préparés
RCS AVIGNON : 492 678 156
3923038

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 29/06/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :
URBAN STREET (SARL)
38, rue Carnot
84000 Avignon
Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé
RCS AVIGNON : 828 344 259
3923039

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 29/06/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :
GREGROU (SARL)
651, route D ORANGE
84110 Sablet
Restauration traditionnelle
RCS AVIGNON : 791 413 370
3923040

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 29/06/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
MARIN EPSE AUGUYAT
8 rue du Docteur Calmette
84150 JONQUIERES
RM :
3923041

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**

Par jugement du 29/06/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
LOSRI Joseph
Quartier saint blaise
Les Ramières
84500 BOLLENE
RM :
3923042

TRIBUNAL JUDICIAIRE**GREFFE DU TRIBUNAL
JUDICIAIRE D'AVIGNON**

RG N° 18/02952
N° Portalis DB3F-W-B7C-IAOA

En date du 07 juillet 2020 le tribunal a rendu un jugement arrêtant le plan de redressement judiciaire sur une durée de quinze ans dans l'affaire :
E.A.R.L. VIENS PERE ET FILS
745 chemin de l'Esclape
84580 OPPEDE
Date de cessation de paiement : 27 mars 2018
Commissaire à l'exécution du plan : Me Christian RIPERT demeurant 23 rue Banasterie 84000 AVIGNON
3923055

**GREFFE DU TRIBUNAL
JUDICIAIRE D'AVIGNON**

RG N° 20/00232
N° Portalis DB3F-W-B7E-IO37

En date du 07 juillet 2020 le tribunal a rendu un jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire dans l'affaire :
E.A.R.L. AROMES DE L'ORIENT
134 Avenue de Tarascon
84000 AVIGNON
Date de cessation de paiement : 26 novembre 2019
Mandataire judiciaire : Me Christian RIPERT 23 rue Banasterie 84000 AVIGNON
Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire.
3923056

**GREFFE DU TRIBUNAL
JUDICIAIRE D'AVIGNON**

RG N° 20/00672
N° Portalis DB3F-W-B7E-IP5R

En date du 07 juillet 2020 le tribunal a rendu un jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée dans l'affaire :
MUZYK Vincent
4 rue des Sorbiers
30100 ALES
Date de cessation de paiement : 07 janvier 2019
Liquidateur judiciaire : Me Christian RIPERT liquidateur 23 rue Banasterie 84000 AVIGNON
Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du liquidateur.
3923057

**GREFFE DU TRIBUNAL
JUDICIAIRE D'AVIGNON**

RG N° 20/00886
N° Portalis DB3F-W-B7E-IQTZ

En date du 07 juillet 2020 le tribunal a rendu un jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire dans l'affaire :
SCI LAZ
274 rue Louis Braille
84310 MORIERES LES AVIGNON
Date de cessation de paiement : 19 février 2019
Mandataire judiciaire : Me SPAGNOLO Stephan 10 Avenue de la Croix Rouge 84000 AVIGNON
Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire.
3923058

**GREFFE DU TRIBUNAL
JUDICIAIRE D'AVIGNON**

RG N° 18/01751
N° Portalis DB3F-W-B7C-H5UF

En date du 07 juillet 2020 le tribunal a rendu un jugement arrêtant le plan de sauvegarde judiciaire sur une durée de neuf ans dans l'affaire :
SCI RICO
3 Place du Palais
84000 AVIGNON
Commissaire à l'exécution du plan : Me Stephan SPAGNOLO, mandataire judiciaire, demeurant 10 Av de la Croix Rouge 84000 AVIGNON
3923065

**GREFFE DU TRIBUNAL
JUDICIAIRE D'AVIGNON**

RG N° 20/00621
N° Portalis DB3F-W-B7E-IPYK

En date du 07 juillet 2020 le tribunal a rendu un jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire dans l'affaire :
DE SOLLIERS Paul
Radiothérapeute
276 Les Bouilladoires
84220 GORDES
Date de cessation de paiement : 21 février 2020
Mandataire judiciaire : Me Christian RIPERT, représentant des créanciers, 23 rue Banasterie 84000 AVIGNON
Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire.
3923066

**GREFFE DU TRIBUNAL
JUDICIAIRE D'AVIGNON**

RG N° 20/00614
N° Portalis DB3F-W-B7E-IPXQ

En date du 07 juillet 2020 le tribunal a rendu un jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire dans l'affaire :
E.A.R.L. FONT VIVE
Quartier Font Vive
1265 Chemin Donnée
84460 CHEVAL BLANC
Date de cessation de paiement : 26 novembre 2019
Mandataire judiciaire : Me Christian RIPERT 23 rue Banasterie 84000 AVIGNON
Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire.
3923067

**GREFFE DU TRIBUNAL
JUDICIAIRE D'AVIGNON**

RG N° 19/02992
N° Portalis DB3F-W-B7D-IMNF

En date du 07 juillet 2020 le tribunal a rendu un jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire dans l'affaire :
EL GHALI Abellah
1 rue Louis Valayer
Bât 1 1er étage Le Ponant
84000 AVIGNON
Date de cessation de paiement : 17 septembre 2019
Mandataire judiciaire : Me Christian RIPERT 23 rue Banasterie 84000 AVIGNON
Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire.
3923068

**GREFFE DU TRIBUNAL
JUDICIAIRE D'AVIGNON**

RG N° 18/03845
N° Portalis DB3F-W-B7C-IEAC

En date du 07 juillet 2020 le tribunal a rendu un jugement arrêtant le plan de redressement judiciaire sur une durée de dix ans dans l'affaire :
CLARETON Alexandre
Agent immobilier
608 chemin des escaliers de l'Anduze
84250 LE THOR
Date de cessation de paiement : 21 décembre 2018
Commissaire à l'exécution du plan : Me Christian RIPERT demeurant 23 rue Banasterie 84000 AVIGNON
3923069

**GREFFE DU TRIBUNAL
JUDICIAIRE D'AVIGNON**

RG N° 18/03848
N° Portalis DB3F-W-B7C-IEAO

En date du 07 juillet 2020 le tribunal a rendu un jugement arrêtant le plan de sauvegarde judiciaire sur une durée de dix ans dans l'affaire :
Association CULTURES DU COEUR 84 SUD EST FORMATION
116 rue Carreterie
84000 AVIGNON
Date de cessation de paiement : 28 novembre 2018
Commissaire à l'exécution du plan : Me Stephan SPAGNOLO demeurant 10 Av de la Croix Rouge 84000 AVIGNON
3923070

**GREFFE DU TRIBUNAL
JUDICIAIRE D'AVIGNON**

RG N° 18/01847
N° Portalis DB3F-W-B7C-H52H

En date du 07 juillet 2020 le tribunal a rendu un jugement arrêtant le plan de sauvegarde judiciaire sur une durée de cinq ans dans l'affaire :
MAURY Florent
Tennis Club de Cavailon
Quartier Boscodomion
84300 CAVAILLON
Date de cessation de paiement : 01 décembre 2017
Commissaire à l'exécution du plan : Me Stephan SPAGNOLO demeurant 10 Av de la Croix Rouge 84000 AVIGNON
3923071

DERNIERE MINUTE**COOPERATIVE AGRICOLE
PROVENCE-LANGUEDOC**

92, rue Joseph-Vernet
84000 AVIGNON
Société Coopérative Agricole à capital variable
agrée sous le N° 10970
RCS AVIGNON D 775.713.852.

Dans le cadre de la mise à jour du fichier adhérents de la COOPERATIVE AGRICOLE PROVENCE-LANGUEDOC, le Conseil d'Administration a prononcé dans sa réunion du 8 juillet 2020 la radiation des sociétaires décédés, disparus ou ayant quitté leur exploitation.
Pour des raisons purement administratives, la COOPERATIVE AGRICOLE PROVENCE-LANGUEDOC n'a pu avoir connaissance de la situation actuelle de certains sociétaires concernés par cette mesure. Il est donc proposé aux sociétaires intéressés ou, le cas échéant, à leurs héritiers, de se faire connaître sans délai auprès des services administratifs de la Coopérative.
POUR AVIS
3923075

À tous ceux qui veulent mieux manger.

À ceux qui préfèrent manger français, parce que c'est meilleur pour la planète. Et à ceux qui préfèrent manger français, parce que c'est meilleur tout court. À ceux qui veulent savoir exactement ce qu'il y a dans leur assiette. À ceux qui mettent plus de temps qu'avant pour faire les courses, parce qu'ils lisent les ingrédients sur les emballages. À tous ceux qui disent « y a plus de saisons » et qui aimeraient bien qu'il y ait à nouveau des saisons. À ceux qui ont compris qu'on ne peut pas avoir des fruits et légumes français sans soutenir les agriculteurs français. Logique. À vous qui voulez moins de colorants, moins de conservateurs, moins de sel, moins de sucre, moins de gras... mais pas moins de goût. À tous les Français qui ne sont jamais aussi fiers d'être français que quand ils sont à table. À ceux qui demandent « qu'est-ce qu'on mange ce soir ? » et qui se demandent ce qu'on mangera demain. Et à tous ceux qui pensent que ce n'est pas normal de payer plus cher pour bien manger.

Chez Intermarché, nous sommes Producteurs et Commerçants. Ça veut dire que nous fabriquons nous-mêmes plus de 2000 de nos produits et, bien sûr, toujours en France. Parce que quand on fait soi-même, on peut contrôler l'origine, la qualité et le prix. Parce que quand on fait soi-même, c'est toujours mieux.



Intermarché